N° 22 quotidien communiste révolutionnaire 1,50 F

Rédaction - Administration :
2, rue Richard-Lenoir,
93100 Montreuil.

Tél. : 808 00 81 à 84.
Télex : PRENO A 211 628 F.

Edité par la SPN
(Société de presse nouvelle).

Directeur de la publication : Alain Bobbio.
Numéro de la Commission paritaire : 46722.
Imprimé par Rotographie.

rouge

JEUDI
8 AVRIL 1976

Accusé par les révélations de « Rouge » sur l'état d'exception

PONIA SE DEROBE

Le Prince : « Rien de ce que dit ou fait Krivine n'est sérieux »
CFDT-Police : « Un document effrayant ! »

Giscard est à la tête d'un pouvoir minoritaire, qui n'a pour objectif que de durer. L'arrogance dans la décrispation cède la place à la hargne dans la vindicte. Dès lors, il n'est pas étonnant que le maintien de l' ordre et la « sécurité des français » deviennent le programme d'action de nos gouvernants. Giscard, Poniatowski et Chirac vont tenter de renverser la vapeur en sortant de leur besace l'une des dernières cartouches : le coup de la grande peur de Mai 68, provocations à l'appui si cela est nécessaire.

La gauche, majoritaire, se prépare lentement et sagement à occuper la place pendant que la droite continue de minauder sur son attachement aux libertés. Or, nous avons publié hier un document confidentiel qui ne laisse planer aucun doute sur les intentions des détenteurs actuels du pouvoir, en cas de victoire de l'Union de la gauche. Rêveries, diront certains, mais Alexandre Sanguinetti, qui a le mérite de dire tout haut ce que ses amis pensent tout bas, déclarait encore hier qu'il s'opposerait à une alternance de gauche : l' arrivée de l'opposition au pouvoir « n'instaurerait pas l'alternative du pouvoir mais une transformation radicale de ce pouvoir ».

Les choses sont claires et l'on comprend le refus du Prince de l'Intérieur de commenter jusqu'à présent ce document. Mais nous ne devons lui laisser aucun répit, il doit se prononcer. L'ensemble du mouvement ouvrier se trouve concerné et trouvera dans les étranges silences du pouvoir encore plus de raisons d'intensifier la lutte pour écourter le règne d'un régime en décomposition qui commence à dégager des odeurs de poudre.

Alain Krivine

10 ans après la révolution culturelle chinoise

TENG RECHUTE

Le vice premier ministre est démis de ses fonctions

La résolution, signée par le Comité central annonçant la destitution de Ten Hsiao Ping, ainsi que la nomination de Hua Kuo Feng au poste de vice-président du Comité central et de premier ministre, précise : *« Ayant discuté l'incident contre-révolutionnaire qui a eu lieu sur la place Tien An Men et les dernières attitudes adoptées par Ten Hsiao Ping, le Bureau politique du Comité central du Parti communiste de Chine considère que le caractère du problème Teng Hsiao Ping a pris l'aspect d'une contradiction marquée par l'antagonisme ».*

« Sur proposition de notre grand dirigeant, le président Mao, le Bureau politique a décidé à l'unanimité de démettre Teng Hsiao Ping de tous les postes à l'intérieur et à l'extérieur du parti, tout en lui permettant de conserver son appartenance au parti, afin de voir comment il va se conduire à l'avenir ».

Suite page 2

VIOLENCES RACISTES AUX USA

Les violences racistes se poursuivent à Boston (voir Rouge n° 17) Une manifestation « anti-busing » s'est une nouvelle fois terminée par de véritables scènes de chasse à l'homme dans les rues de la ville. Un homme d'affaire noir de 29 ans a été blessé par la hampe en acier d'un drapeau américain, avant d'être sauvagement battu par les manifestants. (UPI)

Déclaration exclusive de Léonide Pliouchtch

« j'appelle les gens de toutes les nations de tous les partis, de toutes les religions à sauver Djemilev »

Lire page 3

ETUDIANTS LA GREVE !

Bagarres contre la police à Toulouse, barricades à Grenoble

Extension de la grève

Lire page 12

CONSEIL DES MINISTRES : LA FOUILLE LEGALISEE

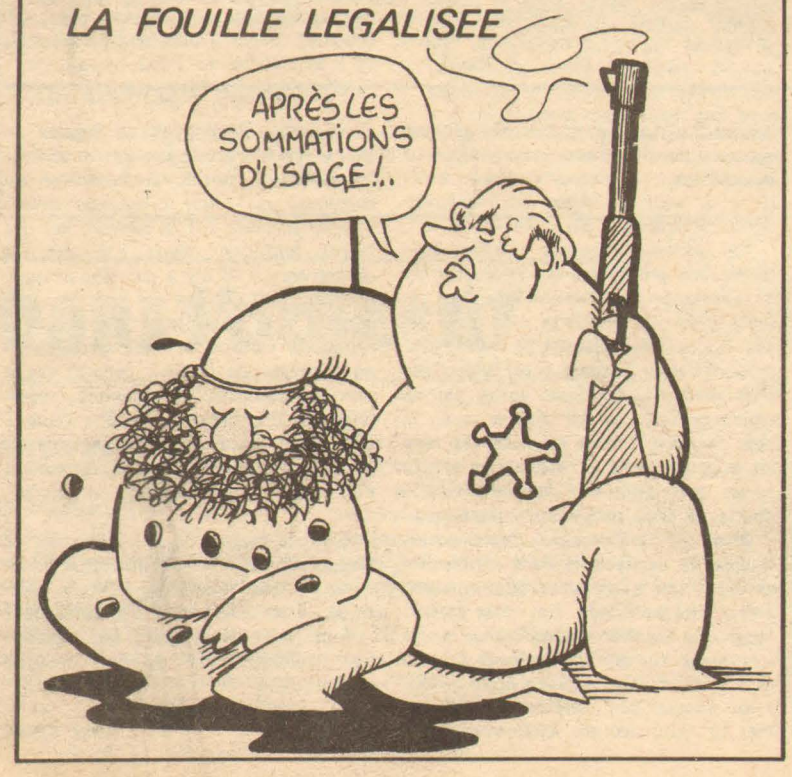

LES TRAVAILLEURS DU SPECTACLE EN GREVE POUR 24 HEURES

- *Interview de Claude Quemy, secrétaire général adjoint de la fédération du spectacle CGT*
- *Table ronde avec des travailleurs du spectacle*

Lire pages 10 et 11

La Fédération nationale des syndicats du spectacle CGT appelle aujourd'hui les travailleurs du spectacle à une grève de 24 heures et à des manifestations dans la rue. A Paris, un défilé aura lieu à partir de 11h de l'Opéra à la République où un rassemblement se tiendra jusqu'au soir, animé par des stands et un podium central.

Cette journée a pour but, d'après la CGT, d'établir un rapport de forces qui obligerait le patronat et les pouvoirs publics à accepter l'ouverture d'une négociation portant sur deux points décisifs : augmentation généralisée des salaires qui ont pris un sérieux retard sur les prix et des mesures en faveur d'une garantie d'un volume d'emploi minimum dans tous les secteurs du spectacle. Cette journée est donc largement justifiée par la dégradation considérable de la situation des professions du spectacle consécutive à la politique de restructuration menée par le pouvoir depuis le démantèlement de l'ex-ORTF notamment. Il est à noter également qu'à cette occasion, la CGT n'hésite pas à reprendre à son compte des propositions qualifiées, il n'y a pas si longtemps de « gauchistes », ce qui explique que la manifestation et le rassemblement de Paris auront probablement un caractère moins traditionnel et traine-savates que d'habitude. On peut lire également dans le bulletin fédéral du spectacle une argumentation savoureuse pour les militants qui chaque fois qu'ils faisaient, dans les instances syndicales, des propositions d'action se voyaient opposer l'argument de l'unanimité et du tous ensemble. Citons : *« Contrairement à une habitude - qui nous a parfois paralysés - il n'est pas nécessaire d'être assurés que le mouvement sera suivi à 80, 90 ou 100 % pour déclencher la grève... C'est d'ailleurs une pratique courante de la plupart des Fédérations de la CGT de lancer des appels à la grève qui sont effectivement suivis à des degrés divers. Il est remarquable aux dires des intéressés que cette tactique offensive a permis dans la dernière période un renforcement sensible de leurs syndicats ».*

international

CHINE

TENG RECHUTE

Suite de la première page

Cette décision est sans aucun doute la riposte de la tendance maoiste aux incidents survenus à Pékin, place Tien An Men, ainsi qu'aux attaques qu'elle avait subies par voie d'affiches à Pékin et Nankin. Revenant hier sur ces évènements, le *Quotidien du Peuple* indiquait qu'une *« poignée d'ennemis de classe, sous prétexte de rendre hommage au premier ministre Chou En Lai, ont déclenché un incident contre-révolutionnaire d'une façon préméditée, planifiée et organisée .»*

La fraction maoïste pouvait difficilement accepter de laisser à la « droite » l'avantage de l'offensive. Jusqu'à présent, les attaques violentes contre Teng s'étaient accompagnées d'appels pour que celui-ci se repentisse et reconnaisse ses « erreurs ». Elles laissaient en fait la porte ouverte à un compromis, diminuant la position de Teng dans la hiérarchie, ceci pour ne pas exacerber les divergences existantes au sein même du Comité central et surtout pour ne pas effrayer la grande masse des cadres de l'appareil.

Après les manifestations de la place Tien An Men où la « droite » a fait preuve de ses capacités d'action, cette orientation ne pouvait être poursuivie, ce qui explique la décision du Bureau politique. Cette décision, dont on ne peut pas dire aujourd'hui qu'elle sanctionne un meilleur rapport de forces de la fraction maoiste, démontre clairement un changement d'orientation dans la campagne en cours : passer à l'offensive en espérant ainsi rallier les hésitants. Elle marque donc une nouvelle escalade dans l'affrontement qui oppose les deux fractions de la bureaucratie chinoise.

Plusieurs problèmes subsistent néanmoins. Le premier concerne l'attitude de Teng et la manière dont il a été démis de ses fonctions. Celui-ci en effet a disparu de la scène politique depuis le 15 janvier. Les dirigeants chinois affirmaient qu'il conservait ses fonctions mais aucun signe ne permet de savoir si Teng les conservait autrement que formellement. Mais ce qui est sans doute plus important, c'est que, contrairement à Liu Shao Shi, lors de la Révolution culturelle, Teng Hsiao Ping a refusé de faire une quelconque auto-critique, ce qui tend à montrer que ses positions restent solides. De plus même si la résolution est signée par le Comité central, ce dernier ne semble pas s'être effectivement réuni. Il est probable que c'est le seul Bureau politique qui a pris les décisions, le Comité central restant divisé sur la question de Teng ainsi que sur ses positions concernant l'application du 5° plan quinquennal.

Le 2° problème concerne la nomination de Hua Kuo Feng remplaçant officiellement Chou En Lai et qui occupe la deuxième place dans la hiérarchie chinoise. Celui-ci est loin d'être assimilable à la fraction maoiste. Spécialiste des questions économiques, violemment critiqué lors de la Révolution culturelle, mais non « épuré », secrétaire de la commission d'enquête contre Lin Piao, il avait été nommé membre du Bureau politique en 1973, puis ministre de la sécurité publique. Proche de Chou En Lai, il prépara avec lui le 5° plan quinquennal dont l'application divise aujourd'hui la direction chinoise. Sa nomination, à titre provisoire, aux fonctions que remplissait auparavant Chou En Lai était intervenu sur la base d'un compromis après les divergences survenues au Comité central de février 1975.

L'ensemble de ces éléments tend à montrer que la décision actuelle du Bureau politique est loin de clore la crise politique ouverte publiquement à la mort de Chou En Lai. On peut au contraire s'attendre à une intensification de la lutte actuelle entre les deux tendances de la bureaucratie chinoise.

Fréderic Carlier

ETATS-UNIS

PRIMAIRES DU WISCONSIN ET DE NEW YORK

Un gagnant chez les démocrates

HUMPHREY

Les élections primaires qui se déroulaient mardi dans les Etats de New-York et du Wisconsin, revêtaient une importance particulière dans le long processus de sélection des candidats démocrates pour l'élection présidentielle de novembre.

Lieu de naissance du Parti républicain, le Wisconsin est aujourd'hui la place forte de l'aile progressiste du Parti démocrate.

Porte-bannière des libéraux au sein du Parti démocrate, le représentant de l'Arizona, Morris Udall, y avait mené une campagne particulièrement active, investissant dans cet Etat plus de temps et d'argent qu'aucun des concurrents. Opposant de la première heure à la guerre du Vietnam, Morris Udall a été à l'origine de la sortie sur la scène politique américaine, du massacre de My Lai. Soutenu par George McGovern et John Kenneth Galbraith, le célèbre économiste de Harvard, le représentant de l'Arizona veut opérer des coupes drastiques dans le budget du Pentagone. Il s'agit du préalable nécessaire, explique-t-il, au financement de véritables programmes contre le chômage aux Etats-Unis.

Mais cela n'aura pourtant pas été suffisant pour lui permettre d'obtenir son premier succès dans une élection primaire et freiner la lancée de Jimmy Carter. Ce dernier a obtenu une victoire à l'arraché, d'une importante valeur psychologique puisqu'elle vient renforcer son image de « gagnant ».

Morris Udall obtient cependant une compensation avec sa bonne seconde place dans l'Etat de New-York, derrière Henry Jackson qui, comme prévu, triomphe mais sans toutefois remporter le « raz-de-marée » qu'il avait prédit.

Mais dans le camp des démocrates, le grand gagnant semble être une fois de plus le sénateur Hubert Humphrey. Aucun candidat n'ayant réussi à s'assurer un succès décisif au cours de ces deux primaires, ses chances de jouer le candidat de l'union, face à une convention divisée, se font de plus en plus précises.

Un perdant chez les républicains

KISSINGER

Le président Gerald Ford a renoué mardi avec la victoire, en remportant haut la main l'élection primaire républicaine du Wisconsin. Dans l'Etat de New-York, où la délégation à la convention du parti républicain sera conduite par le vice-président Nelson Rockfeller, Gerald Ford s'est assuré de l'allégeance de 151 des délégués, contre 3 en faveur de Ronald Reagan.

Mais le grand perdant de ces dernières primaires, semble devoir être le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger. La politique extérieure des Etats-Unis est en effet devenue l'un des principaux points d'achoppement de la campagne électorale.

Violemment pris à partie par Ronald Reagan, le secrétaire d'Etat s'est vu reprocher des propos tenus en privé, selon lesquels « l'heure des Etats-Unis était passée et que celle de l'Union soviétique avait sonné ».

Mais surtout, Henry Kissinger s'était vu reprocher des déclarations attribuées à l'un de ses conseillers, M. Helmut Sonnefeldt, qui aurait dit lors d'une réunion des ambassadeurs des Etats-Unis en Europe, que les Etats-Unis devaient désormais soutenir une politique d'*« union organique »* entre les pays d'Europe orientale et l'Union soviétique.

C'est là sans doute, ce qui avait conduit le directeur de la campagne électorale de G. Ford à déclarer que le président avait l'intention de se débarrasser de H. Kissinger, mais probablement pas avant la fin de son mandat, en raison des négociations internationales en cours. Cette déclaration, démentie trois jours plus tard par le porte-parole de la Maison Blanche, n'avait évidemment rien d'officiel. Mais, à mesure que se rapproche l'échéance de la convention républicaine, les chances d'Henry Kissinger de conserver la direction de la diplomatie américaine semblent se réduire. Il ne serait pas étonnant, en effet, que pour favoriser l'émergence d'un *ticket* Ford-Reagan lors de l'élection présidentielle du 2 novembre, le secrétaire d'Etat ne fasse les frais d'une controverse qui oppose les partisans d'une Amérique « forte », «prédominante » sur la scène politique internationale, aux défenseurs d'une Amérique « réaliste », consciente de l'évolution du rapport de force.

GRANDE BRETAGNE

le nouveau Premier ministre à l'œuvre

BLOCAGE DES HAUSSES SALARIALES A 3 %

Dès le 1er jour de discussion du budget, présenté par Dennis Healey, des tensions sont apparues entre le gouvernement travailliste et les syndicats. Le Chancelier de l'Echiquier a en effet proposé aux syndicats de limiter à 3 % les hausses salariales, offrant en échange, de baisser les impôts directs. Les réactions des directions syndicales ne se sont pas faites attendre. Hugh Scanlon, secrétaire du syndicat des métallurgistes a déclaré : « Cette proposition est si rigoureuse qu'elle est presqu'inacceptable, même comme base de négociation ». Quant à Joe Gormley, dirigeant du syndicat des mineurs, il l'a tout simplement rejetée en déclarant qu'il n'était même pas question de la présenter à ses adhérents.

Il ne fait aucun doute que J. Callaghan aura également fort à faire pour maintenir l'homogénéité de son parti. En effet, les voix recueillies par T .Benn, lors du premier tour des élections et par M. Foot lors des tours suivants, reflètent, bien que de façon très déformée, le renforcement du poids de la gauche au sein du Parti travailliste.

Londres 7 avril : de notre correspondant

Le nouveau budget du gouvernement travailliste annonce une attaque contre le niveau de vie de la classe ouvrière. Cette attaque est d'une envergure jusqu'alors rarement réalisée par la bourgeoisie. Dennis Healey propose une augmentation des impôts directs sur l'alcool, le tabac et l'essence, une augmentation de l'aide à l'industrie privée. Mais le fait le plus important est la limitation de la hausse des salaires à 3 % et une réduction des impôts directs. En fait cette réduction des impôts directs ne va en aucune manière compenser le blocage à 3 % des hausses salariales. En effet, cette réduction ne dépasse pas 2 % pour les salaires moyens. Même si le taux d'inflation est réduit à 10 % comme l'espère Healey, il est évident que le niveau de vie sera sérieusement érodé.

La stratégie de Healey se fonde sur deux suppositions : d'abord que l'économie mondiale sera de nouveau en expansion ; ensuite que les syndicats accepteront de payer. Healey veut discuter du budget avec les syndicats avant de le présenter au Parlement. Bien que Jack Jones et Hugh Scanlay soient considérés comme des architectes du blocage des hausses salariales à 6 livres, la répétition de cette tactique montre que les syndicats sont dans une position favorable et que la bourgeoisie est désorganisée.

Michael Foot a annoncé qu'il soutenait le budget, mais la direction des syndicats a en général critiqué le budget pour son autorité mais n'a pas encore réussi à faire le pas pour le refuser complètement. Hugh Scanlay a expliqué que les syndicats devaient réfléchir sérieusement avant d'entreprendre quoi que ce soit qui pourrait mener à une élection générale et à la défaite du Parti travailliste.

ITALIE

Vers des élections anticipées ?

LE GOUVERNEMENT-FANTOME

Les événements se précipitent en Italie au lendemain de la volte-face de la Démocratie-chrétienne lors du vote sur l'avortement. Les différentes forces politiques n'accordent plus guère de crédibilité à ce parti-régime. En votant avec les fascistes la semaine dernière, la Démocratie chrétienne s'est aliénée la « neutralité » des socialistes au Parlement, neutralité qui aurait pu lui permettre de se tirer, péniblement, jusqu'au terme normal de la législature, au printemps 1977.

« Nous proposons un gouvernement d'urgence ou des élections anticipées » a déclaré mercredi la direction du Parti socialiste. Mais on parle déjà beaucoup plus de la seconde éventualité. Les socialistes eux-mêmes la préfèreraient à un accord gouvernemental - du reste fort improbable vu le refus de la DC - où il serait ultra-minoritaire entre le PCI et la DC. L'éventualité des élections anticipées est renforcée par l'échec de la proposition du Républicain La Malfa pour une plate-forme économique d'urgence, échec dû à *« la détérioration des rapports entre les partis à la suite du débat parlementaire sur l'avortement »* selon La Malfa.

Les élections anticipées semblent également être préférées à un referendum sur la question de l'avortement. Si la crise actuelle s'est vue précipitée à la suite du vote contre la libéralisation de l'avortement par la DC et les fascistes, il est évident que c'est toute une politique, portée par un régime corrompu qui est mise en cause. Et pour beaucoup l'heure est venue de faire les comptes, même si personne ne semble encore prêt à prendre la responsabilité directe de faire tomber le gouvernement.

Alors que la Démocratie chrétienne est frappée de paralysie le Parti communiste semble le seul à se démener pour maintenir en vie cette moribonde. Il ne cesse de faire appel à la direction de la DC pour qu'elle *« revienne sur le vote de jeudi passé »* et à la direction socialiste pour qu'elle *« ne prenne pas d'initiative hâtive »*. Par la voix de ses leaders les plus prestigieux, Berlinguer et Pajetta, le PCI a répété qu'il était contre une confrontation électorale (referendum ou élections) car *« une campagne électorale ne favorise pas la convergence des forces politiques mais exaspère les divergences »*. Il n'y a pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Au lendemain des déclarations du PCI, qui saluait la victoire des « progressistes » au Congrès de la DC, celle-ci votait avec les fascistes. De Martino, secrétaire du PS, vient de rendre visite à Berlinguer pour lui demander de se prononcer pour un gouvernement d'urgence ou des élections anticipées.

C'est la crainte de voir s'envoler en fumée son rêve de « compromis historique » dans une confrontation politique où les ouvriers affirmeraient leur volonté au premier plan qui explique les atermoiements de la direction communiste.

Anna Libera

international

URSS

Procès Djemilev

LA BUREAUCRATIE TERGIVERSE

Le procès de Djemilev qui devait s'ouvrir mardi à Omsk en Sibérie a été repoussé indique-t-on à Moscou de source dissidente citée par l'AFP. L'avocat de Djemilev, qui ne s'était pas rendu à Omsk lundi car on lui avait annoncé officiellement que le procès était repoussé, aurait appris que le procès pourrait s'ouvrir dès que lui-même serait à Omsk, soit mercredi. La bureaucratie tergiverse. Cherche-t-elle à désamorcer le mouvement de protestation qui se développe en URSS comme à l'étranger, ou bien Djemilev serait-il dans un tel état après neuf mois de grève de la faim qu'il serait incapable d'assister à son procès ?

Amnesty international publie une liste de 111 parlementaires qui, pour des raisons politiques, sont emprisonnés ou qui ont « disparu » dans 14 pays du monde et dont certains ont subi des tortures.

La plupart de ces parlementaires étaient des membres élus constitutionellement à des assemblées nationales ou provinciales au moment de leur arrestation.

La majorité des 23 déportés indonésiens nommés ont été arrêtés pour la première fois en 1965, et sont maintenant emprisonnés depuis 10 ans, sans accusation, ni procès ni même de contact avec un avocat. Plus de la moitié (59) des parlementaires figurant dans la liste sont des indiens. Ils sont tous membres du parlement central ou des assemblées d'Etats et ils sont détenus depuis la déclaration de l'état d'urgence en Juin 1975.

La liste attire aussi l'attention sur les cas de « disparition » et de torture en Amérique latine, notamment au Chili et au Brésil.

Amnesty international

DECLARATION DE L. PLIOUCHTCH :

« J'appelle les gens de toutes les nations, de tous les partis, de toutes les religions, à sauver Djemilev »

« Le KGB fait courir le bruit chez les Tatares de Crimée que les nationalistes ukrainiens ne veulent pas les laisser retourner dans leur patrie. Aux Ukrainiens et aux Russes de Crimée on laisse entendre que les Tatares les égorgeront. Tout cela est mensonge.

Les patriotes ukrainiens sont révoltés par le chauvinisme bureaucratique grand-russe, qui produit une politique raciste vis-à-vis des Tatares de Crimée. La république de Crimée doit être rétablie, les Tatares doivent retourner dans leur patrie.

On envoie les meilleurs militants de la cause tatare dans les prisons et les camps. Le monde entier sait que la vie du militant musulman tatare, Mustapha Djemilev, est en danger. Et aujourd'hui, c'est un nouveau procès qui s'abat sur Mustapha qui se trouve déjà en prison. Je sais comment se déroulent de tels procès. Le KGB incite les « droits communs » à calomnier les « politiques », en les accusant de mener une propagande antisoviètique.

Une nouvelle condamnation signifie la mort pour Djemilev.

J'appelle les gens de toutes les nations, de tous les partis de toutes les religions à sauver Djemilev.

Exigeons l'arrêt des poursuites contre les patriotes tatares de Crimée.

Combattons pour le retour des habitants de la Crimée dans leur patrie.»

Receuillie par téléphone de Montréal.

ESPAGNE

LE PAYS BASQUE QUADRILLÉ

Sur les 29 évadés de la prison de Ségovie, 23 ont été repris. Le dernier, José Ignacio Iturbe, hier matin près de la bourgade d'Aoiz, au Nord de Pampelune, à trente mètres de la frontière. Pour arriver jusque-là les fugitifs ont dû parcourir environ 300 kilomètres sur des routes difficiles; ce qui donnerait à penser qu'entre l'évasion et l'alerte, ils ont bénéficié d'un laps de temps assez important : alors que Ségovie est à une centaine de kilomètres seulement de Madrid, pourquoi avoir piqué droit sur la frontière, dans un Pays basque quadrillé par la police, à la suite de l'ultimatum publié par ETA concernant l'enlèvement de l'industriel Berazari ?

L'effervescence au sud de la fontière rejaillit maintenant du côté français, dans la région de Bayonne, après la disparition dimanche soir à Hendaye de deux policiers espagnols venus de Saint Sébastien. Personne jusqu'à présent n'a revendiqué leur enlèvement. Pourtant la police française confirmant sa tradition de collaboration zélée avec les argousins franquistes en profite pour passer la région au peigne fin. Sur les deix kms qui séparent Hendaye du village de Biriatou, il n'y a pas moins de dix barrages. Nos camarades de Bayonne nous signalent que les contrôles d'identité se sont multipliés hier et avant-hier dans les bars de Bayonne. Les inspecteurs relevaient les indications portées sur les cartes d'identité. Curieux, mais aussi nerveux : une personne qui demandait des éclaicissements sur ce genre de procédés fut conduite au commissariat avec force coups. Les témoins qui l'avaient escortée jusqu'au poste de police en furent éjectés, et l'un d'eux eut droit aux mêmes arguments frappants.

Hier à six heures du matin, huit flics font irruption mitraillette au poing dans l'appartement d'un travailleur basque qui vit en France depuis la guerre civile. Ils présentent deux photos de jeunes gens : « Les avez-vous hébergés ? Sont-ils venus chez vous ? ». Tout est fouillé et mis sans dessus dessous, lits, placards : « Sans autre explication, nous raconte le locataire des lieux, je suis arrêté, interrogé plus d'une heure au commissariat de Biarritz, sur ma vie, mes relations... Ils m'ont retiré mon passeport et interdit de sortir de chez moi. Après m'avoir raccompagné, ils sont montés au-dessus, dans une famille de jeunes réfugiés. Deux heures plus tard, ils amenaient les hommes... » Cette scène s'est répétée de nombreuses fois.

Au premier rang, les dirigeants de l'opposition démocratique applaudissant un récital de Raimón. Parmi eux, Camacho (Le 2e à partir de la gauche) et F. Gonzalves, dirigeant du Parti socialiste ouvrier (4e à partir de la gauche).

L'ECONOMIE MALADE DU FRANQUISME par Bensaïd

1) FRANCO NE POUVAIT CHOISIR PIRE MOMENT POUR MOURIR...

« Du point de vue de l'économie, le général Franco n'aurait pas pu mourir à un pire moment. S'il s'était, éteint à la fin de 1960 ou au début de 1973, en plein boom économiques, les difficultés politiques du pays auraient pu au moins être tempérées par l'élévation du niveau de vie....» C'est en ces termes fort pessimistes, mais lucides, que le *Financial Times* du 30 mars introduit un dossier consacré à la situation bancaire et financière en Espagne. Si la balance des paiements était encore bénéficiaire en 1963 de 557 millions de dollars, elle se soldait en 1974 par un déficit de 3231 millions. L'Espagne a été touchée avec retard par la crise des pays capitalistes européens, dans la mesure où ses exportations ne représentent qu'une fraction minime (0,9 %) des exportations mondiales, mais elle ne connaîtra les effets d'une reprise encore aléatoire qu'avec plusieurs mois de retard, également pas avant la fin de l'année.

Miser sur l'exportation

En effet, les principales sources d'entrées de devises que sont le tourisme et le rapatriement des salaires des émigrés subissent un tarissement durable. En 73, le nombre d'entrées de touristes avait presque atteint le chiffre record de 35 millions (34,6 exactement) ; il n'était plus l'an passé que de 30 millions. Mais les inquiétudes sur ce que le Financial Times appelle *« le recours à la violence de rue »* peuvent jouer cette année un rôle dissuasif supplémentaire. A la perte sèche s'ajoutent les contrecoups : en particulier une baisse des commandes dans l'industrie du bâtiment qui fournit les infrastuctures hôtelières.

D'autre part le rapatriement de salaires envoyés par les émigrés drainait, en 74, 1 164 millions de dollars. L'an dernier plusieurs milliers de travailleurs sans emploi en Allemagne, en Suisse, en France, en Belgique, ont repris le chemin du pays. D'autres sont restés en vivotant d'allocations chômage, dans l'attente d'un nouvel emploi hypothétique : aucun pronostic n'envisage de réduction significative du chômage en Europe malgré la reprise.

Les responsables de l'économie espagnole, patrons, ministres et banquiers, en ont déduit que la seule chance de reduire le déficit reposait sur un développement de l'exportation. Mais l'industrie espagnole est peu préparée à s'engager dans une telle competition en période de crise internationale. Elle ne dispose guère de matières premières, les forages de pétrole n'ont pas donné jusqu'à présent de résultats (le gisement d'Amposta ne contribue que pour 2 % aux besoins du pays). Si elle s'était hissée au quatrième rang mondial de la construction navale, cette industrie est aujourd'hui en crise aigüe, comme l'ont déjà constaté à leurs dépends les travailleurs portugais de la Lisnave et de la Setnave.

Les travailleurs « surpayés » !

Tirant à sa manière les leçons de la situation, le premier ministre des finances de l'après-franquisme, Villard Mir, représentant typé de l'oligarchie déclarait en janvier que l'Espagne (!) n'avait pas travaillé assez, qu'elle importait trop, qu'elle consommait à l'excés, et que la force de travail avait été surpayée ! Tout un programme. Le 9 février, il décidait subitement une dévaluation de 10 % de la pesta par rapport au dollar, dans l'espoir de donner à l'industrie d'exportation un regain de compétitivité.

Jusqu'à présent, cette manipulation monétaire n'a pas eu l'effet escompté. En revanche elle aggrave la situation déjà dégradée des classes travailleuses. officiellement le coût de la vie a augmenté de 14,1 % l'an passé ; mais, jusque dans les milieux ministériels, on reconnait que, du point de vue du « panier de la ménagère », il faudrait ajouter 4 % et peut être plus. Quant au chômage, il touche environ 5 % de personnes sur une population active de 13,5 millions, chiffre qui peut être aggravé rapidement du fait du retour des immigrés et de l'entrée en activité de nombreux jeunes.

C'est sur cette toile de fond que monte la mobilisation des travailleurs pour le mieux vivre et pour les libertés démocratiques. Dans la crise, les injustices et l'exploitation deviennent encore plus intolérables. Il faut un beau cynisme de classe à Roger Mathews, du *Financial Times*, pour avouer ingénuement qu'en ce qui concerne les banques, *« il ne fait aucun doute que le gouvernement a activement aidé cette année à dissimuler le véritable niveau des bénéfices, de crainte des conséquences politiques » ! Mais ces petites manœuvres au jour le jour n'offrent pas de solution durable.*

DEMAIN : AUX PORTES DU MARCHE COMMUN ?

aux quatre coins du monde

ITALIE

● Le « Mouvement des sous-officiers démocratiques » qui est à l'origine des larges manifestations de sous-officiers et de soldats de la semaine passée à Milan, Rome et Cagliari, a tenu une conférence de presse mardi à Rome. Il tenait à dénoncer « la répression en cours dans l'armée ». Il affirme que « plus de soixante sous-officiers de l'armée de l'air italienne ont été congédiés ces derniers mois, sous les prétextes à une manifestations pour l'amélioration de leurs conditions de vie .» Les sous-officiers démocratiques ont réaffirmé leur revendication centrale : le droit syndical à l'armée.

ALLEMAGNE FEDERALE

● Plusieurs journaux conservateurs écrivaient mardi matin que l'ex-chancelier Willy Brandt, auquel plusieurs personnalités social-démocrates reprocheraient sa direction « trop lâche », allait peut-être être remplacé par le chancelier Helmut Schmidt (actuellement vice-président) à la tête du SPD, le chancelier cumulant ainsi les deux fonctions, celle de chef de gouvernement et celle de président de la SPD.

Un porte-parole de la SPD a déclaré mardi matin que ces allégations « manquaient de tout fondement et n'étaient que pure plaisanterie ». Ces articles de la presse d'oppostion ont paru au moment où les dirigeants de la SPD s'inquiètent effectivement du climat régnant actuellement au sein du parti social-démocrate. Ils estiment ainsi, le chancelier Schmidt en tête, que le recul de la SPD (sociaux-démocrates et libéraux) aux élections régionales du Bade-Wurtemberg a découlé principalement du manque d'homogénéité dont elle a fait preuve ces derniers temps.

MEETING ANGOLA

● Le 9 avril 1976 à 20 h 30, au Ménil Palace, 38 rue de Ménilmontant, Paris 20ème aura lieu un meeting de *« Soutien aux luttes de libérations nationales en Afrique australe après la proclamation de la République populaire d'Angola ».*

Ce meeting est appelé par : le PSU, OC-Révolution ! Révolution Afrique, OC-GOP, les CUFI, les Comités de travailleurs africains, le CEDETIM

● *Le comité de solidarité avec les luttes des peuples d'Espagne organise à* Strasbourg *6 heures contre la répression et pour l'amnistie. Samedi 10 avril de 16 à 22 h, salle de l'Aubette, place Kleber. Au programme : film sur les évènements de Victoria, chants avec Carlos Andreu, forum, bouffe...*

● *A* Paris *le comité espagne du 17ème arrondissement prend l'initiative de convoquer une réunion des comités sur l'Espagne existants pour jeter les bases d'une coordination « dans le but de remettre sur pied un organisme unitaire. Il invite les organisations politiques à se joindre à cette réunion le 10 avril à 18 h, 138 rue Legendre, métro Guy Mocquet.*

L'ARTICLE 16 BIS DU PRINCE PONIA

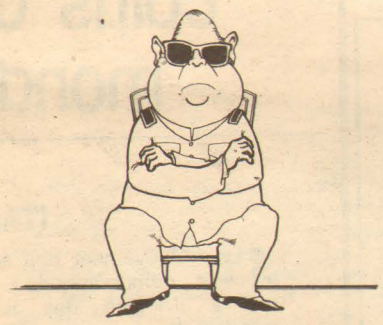

Il semble qu'interrogé par divers journalistes le ministère de l'Intérieur ait choisi le silence ; ni démenti, ni confirmation. Ce qui n'est pas très courageux.

Alors nous donnons aujourd'hui quelques précisions supplémentaires :

L'étude envisage les modifications à apporter à un projet de loi baptisé « état d'exception ». (cité page 1 et page 5). Il ne s'agit donc pas d'une pure spéculation théorique. Mais bien d'une étude pour mettre à jour un projet qui devra avoir force de loi, au cas où...

Ce projet de loi est secret mais il existe. Bernard Chantebout, dans un très sérieux dossier Thémis **consacré à la défense nationale en fait mention en ces termes :**

Au demeurant, les lois qui régissent actuellement l'état de siège et qui datent l'une de 1849 et l'autre de 1878 sont jugées très insuffisantes : certaines prérogatives accordées à l'autorité civile par la loi de 1955 sur l'état d'urgence ne figurent pas dans ces textes qui ne permettent ni la censure sur la presse et le cinéma, ni l'interdiction de séjour, ni l'assignation à résidence. Aussi un nouveau texte a-t-il été établi en 1968, qui serait soumis au Parlement en cas de nécessité, ou mis en vigueur par la voie de l'article 16 de la Constitution. Les dispositions qu'il prévoit sont nettement plus restrictives des libertés individuelles que celles de la loi du 3 avril 1955 instituant l'état d'urgence, il lève un bon nombre des restrictions apportées par les textes antérieurs à l'usage des armes par la troupe. **(page 62)**

Nous suggerons donc à Michel Poniatowski, de publier, avec sa réponse à la publication de la note confidentielle, le texte de ce fameux projet de loi.

Le signe d'une effarante dégradation des esprits

Si elle est authentique, cette note est inquiétante à plusieurs titres.

1) Elle traduit une « préoccupation » actuelle du pouvoir, que confirment de nombreux témoignages et de nombreux indices. Le pouvoir croit, ou feint de croire, et commence à répéter que la victoire de la gauche aux élections législatives serait, dès la nuit même de cette victoire, l'occasion de troubles graves : actions immédiates de groupes révolutionnaires, prises de pouvoir dans les administrations et dans les entreprises, notamment dans les entreprises menacées de nationalisation. Il s'agit de persuader l'opinion publique qu'il n'y a pas d'alternance possible sans désordre ni anarchie : et pour créer des réflexes de peur, le pouvoir va, dans les mois qui viennent, développer ce thème de propagande : si la gauche l'emporte aux élections législatives, la révolution violente, sinon sanglante, sera immédiate et inévitable.

Mais derrière cet effort d'intoxication - destiné à maintenir le pouvoir en place pour éviter le risque des pires désordres - il peut y avoir une intention plus précise et plus dangereuse. Ne serait-il pas tentant, si la gauche emportait les élections, de prendre prétexte du moindre désordre, ou pire, de susciter quelques désordres, pour instituer l'« état d'urgence », ou proposer l'usage de l'article 16 de la Constitution : en bref, organiser la vacance de l'état de droit, se maintenir en place sous prétexte d'assurer l'ordre, empêcher la gauche d'exercer le pouvoir et organiser, d'abord entre parenthèses, puis pour un plus long temps, une dictature qui n'oserait dire son nom ? Il est probable que quelques uns méditent sur un tel projet...

2) Ce que confirme ce texte quand il prétend que l'état de siège ou l'état d'urgence ne suffisent pas à protéger l'ordre, qu'ils « manquent de souplesse », que les « modalités pratiques » sont insuffisantes. En fait, aucune démocratie ne dispose d'autant de mécanismes que la France pour faire face aux périodes de crise : état de siège, état d'urgence, art. 16. On ne peut rêver panoplie plus complète : ni plus dangereuse. Mais l'objet de cette sinistre note est double. D'abord permettre d'organiser cette vacance de la légalité en cas de « subversion » : la menace « diffuse » dit la note. Il n'existe aucune définition de la « subversion » et de ses menaces : l'évidence est qu'on se donnerait ainsi prétexte pour intervenir n'importe quand, pour paralyser une opposition devenue « subversive ». Et ensuite il s'agit d'organiser sous le beau vocable d'« état d'urgence renforcée » une parfaite dictature : censure totale, internement administratif, suspension de tout fonctionnaire présumé « dangereux », droit d'usage des armes donné aux personnels de police, et aux personnels des forces armées... Cela rappelle des souvenirs : c'est la confiscation totale des libertés, l'organisation de l'arbitraire, les moyens de l'asservissement. Qu'il se trouve actuellement des gens, sérieux et compétents, pour méditer un tel texte et le transmettre gravement à « Monsieur le directeur de la réglementation », c'est le signe d'une effarante dégradation des esprits. Et une menace qu'il ne faut pas traiter légèrement.

Jean-Denis BREDIN Avocat

Communiqué de la fédération CFDT de la Politique Nationale

C'est avec effroi que la Fédération de la CFDT Police nationale a pris connaissance du projet du Ministre de l'Intérieur paru dans Rouge *en date du 7 avril 1976. Les policiers CFDT considèrent que ce document se situe dans le droit fil des différentes déclarations de Poniatowski du gouvernement. L'idée de supprimer les droits syndicaux dans la police avait germé dans l'esprit de nos gouvernants. Cette idée n'était que l'élément d'un puzzle beaucoup plus vaste et dont les pièces secrètes sont justement la réforme de l'état d'urgence et de l'état de siège. La notion de Sécurité fait actuellement l'objet d'une publicité gouvernementale jamais connue et les policiers CFDT craignent que la France n'emboîte les pas de l'Allemagne qui a déjà rechaussé ses bottes. Les libertés sont menacées. Les policiers CFDT attirent l'attention de leurs collègues et celle de leurs concitoyens sur la mise en marche de ce processus qui, si nous n'y prenions pas garde, nous conduirait directement au fascisme.*

Fédération CFDT de la Police nationale

Les apprentis sorciers devraient y regarder à deux fois avant d'imiter la République de Weimar

Prétendre qu'il y a des lacunes dans l'arsenal législatif qui empêcherait de s'opposer à la subversion, c'est vouloir prévenir et réprimer toute forme de contestation, toute forme d'opposition politique. Cela se traduit dans les propos en apparence les plus sereins, comme ceux du chef de l'Etat au cours de son dernier voyage en Alsace. Dire en effet qu'on ne sera en période électorale que dans deux ans et que d'ici là il faut cesser le dénigrement du pouvoir en place, c'est dire au'il est subversif de critiquer le gouvernement hors des périodes électorales.

Affirmer que d'ici le terme de la législature, dans deux ans, le gouvernement aura atteint tous ses objectifs, c'est dire qu'il n'y aura alors aucune raison de le critiquer, à moins, là encore, de faire preuve d'esprit subversif.

La seule forme légale d'opposition est dans la collaboration avec le gouvernement, et devrait se limiter aux réceptions à l'Elysée.

Dans le cadre d'une telle conception de la démocratie on comprend fort bien l'utilité d'un arsenal législatif et répressif visant la subversion, c'est à dire en fait toute forme d'opposition politique.

Les apprentis sorciers devraient regarder à deux fois avant d'imiter la république de Weimar. Les lois d'inspiration fasciste ne sont pas toujours appliquées par ceux qui les ont fait voter.

Georges Kiejman, Avocat.

Après l'enlèvement de deux flics espagnols

FLICOMANIE A HENDAYE

A la suite de l'enlèvement de deux policiers espagnols à Hendaye, des renforts de police sont arrivés qui quadrillent le pays basque. Entre Hendaye et Biriatou, séparées par 10 kms, il n'y a pas moins de cinq barrages. Au cours d'un contrôle d'identité, dans un bar de Bayonne, mardi soir, des inspecteurs notaient des renseignements pris sur certaines cartes d'identité. Curieux mais aussi nerveux : une personne qui demandait des explications sur cette manière de procéder a eu la réponse au commissariat avec force coups. Les autres personnes présentes dans le bar ont suivi leur camarade et ont été éjectées du poste de police. Une seconde personne a été retenue et a eu droit aux même arguments frappants. Le commissaire principal a précisé que c'était au nom du régime libéral qu'il procédait à ces vérifications d'identité.

Correspondant Bayonne

il y a... 51 ans.

Le 8 avril 1925 *était traduit devant les tribunaux militaires français le capitaine Jacques Sadoul, avocat envoyé en mission en Août 1917 à Pétrograd par le gouvernement Ribot-Painlevé.*

Sadoul avait fait parti de la mission militaire du général Messel. En réalité il fut observateur politique. Ayant gagné la confiance de Lénine qu'il voyait à peu près chaque jour au moment de Brest-Litovsk et totalement gagné à la Révolution russe ; il combattit sous son drapeau et devint même inspecteur général de l'Armée rouge.

1919, c'est l'année de l'intervention militaire des Alliés contre la jeune Russie soviétique. En France, des mouvements de grève se manifestent et des militants syndicalistes sont arrêtés, se combinant à la lutte des marins de la Mer noire qui fraternisent avec les bolchéviks.

Condamné à mort par contumace le 8 novembre 1919, pour désertion à l'étranger et intelligence avec l'ennemi, Jacques Sadoul sera arrêté à son retour en France et acquitté le 8 avril 1925 grâce à une importante action de solidarité menée par le mouvement ouvrier.

Dangereux projets de lois adoptés par le Conseil des ministres, hier

L'INSECURITE D'ETAT

Le Conseil des ministres, désireux d'accroître la « sécurité des Français », a adopté hier différents projets de lois qui sont autant d'attaques contre leurs libertés publiques. Ces mesures, dont l'approbation par le Conseil d'Etat avait été officieusement annoncée il y a un peu plus d'une semaine, auraient, paraît-il, suscité un certain émois dans les services de Lecanuet tant leurs dangers paraissaient important. Cela ne les a pas empêchées d'être adoptées par un Conseil des ministres qui a fait de la sécurité, encore plus depuis les résultats des dernières élections cantonales, un axe politique prioritaire.

Comme dant tout train semblable de mesures, les textes proposés mêlent habilement des projets qui n'entameront pas l'indifférence de l'opinion publique (il en va par exemple ainsi pour le renforcement des moyens administratifs permettant la recherche des trafiquants de drogue et des porteurs d'armes, ainsi que les porteurs indus d'uniformes) à d'autres qui, même s'ils peuvent paraître à certains anodins, sont autant de mesures légales dirigées, avant tout, dans un sens restrictif des libertés publiques.

C'est tout particulièrement le cas en ce qui concerne les pouvoirs nouveaux donnés à la police pour fouiller les véhicules. Même si jusqu'alors cette dernière ne s'est jamais gênée, notamment au cours des opérations coup de poing, pour fouiller n'importe quel véhicule et contrôler, même de façon abusive, son conducteur, la police pourra dorénavant se prévaloir, si ce texte devait être voté, d'une légalité lui permettant d'étendre encore plus ses pratiques dangereuses. On peut ainsi envisager, toujours au nom de la sécurité des Français, d'étendre bientôt son droit de perquisition au domicile privé, ou bien encore d'augmenter la durée de la garde à vue. C'est là la logique d'une campagne qui privilège la sécurité au détriment de la liberté.

Une autre mesure adoptée hier souligne particulièrement cet aspect. Elle concerne les conditions de détention en modifiant le régime des réductions de peine et des libérations conditionnelles. C'est ainsi que le temps d'épreuve exigés pour accorder la libération conditionnelle aux condamnés à la réclusion à perpétuité sont portés de 15 à 25 ans, alors que ne pourront plus en bénéficier les condamnés pour rapt d'enfant et les condamnés à mort dont la condamnation aurait été commuée en réclusion à perpétuité. Les voix les plus autorisées auront beau démontrer, statistiques à l'appui, que la répression brutale n'a que peu d'effet dissuasif sur la criminalité, Poniatowski n'en continuera pas moins à cultiver le goût du sang et à donner en pâture quelques cas montés en épingle afin de justifier d'autres mesures, à la fois plus générales et plus dangereuses.

Il en va ainsi des restrictions apportées aux pouvoirs du juge de l'application des peines qui ne pourra accorder de réduction de peine ou de libération conditionnelle (et dans ce cas il ne s'agit plus de condamnés pour des crimes odieux) sans l'accord du Parquet et de l'administration pénitentiaire. On peut être certain de la direction que ces mesures indiquent.

Face à l'administation centrale le juge de l'application des peines sera de si peu de poids que, tôt ou tard, le problème de sa suppression se posera. Ce jour-là, encore un peu plus de pouvoirs seront centralisés à Paris, dans les tréfonds des ministères, là où l'opinion publique, qui a déjà tant de mal à satisfaire sa curiosité, ne pénètre pas.

G.M.

Achetez Rouge tous les jours dans le même kiosque

Des dirigeants viticoles chez Fourcade

UNE REUNION, ÇA NE COUTE RIEN !

Les représentants du syndicalisme viticole devaient être reçu hier soir par Fourcade. Le pouvoir essaie de mettre à profit les quelques jours qui restent avant les grand rassemblement du 29 avril pour tenter une parodie de dialogue avec le Midi en colère. On aura sans doute parlé des mesures d'agrément des négociants ; problème que Fourcade connaît bien puisqu'il avait témoigné au procès de Ramel, le négociant de Meximieux qui avait fait l'objet d'une « visite » de la part d'une équipe de viticulteurs de l'Aude. Fourcade avait alors « couvert » les agissements douteux de ce professionnel de la fraude.

Les viticulteurs n'ont pas à attendre beaucoup de cette rencontre quand on voit comment les promesses passées ont été tenues.

Les mesures de Bruxelles ne sont même pas appliquées !

La distillation des 4 millions d'hectolitres de vin italien prévue pour le 15 avril suscite déjà bien des doutes quant à la « discipline communautaire » dans la CEE. On parle d'excédents de pommes qui viendraient remplacer le vin de Calabre.

Quant à la garantie de bonne fin, elle s'inscrit dans le cadre de l'office du vin dont on attend encore la création.

Les mesures prises au lendemain de Montredon incluaient aussi l'agrément préalable des négociants. Examiné en conseil d'Etat, le projet est destiné à être modifié, édulcoré devant l'opposition du négoce et du patronat.

La seule occasion où le pouvoir a montré son empressement c'est b. ¬ sûr la suppression de la taxe de 1,13 F sur les importations de vin italien, qui, en l'état actuel des choses ne peut qu'encourager le négoce à continuer voire accentuer ses importations pour casser les prix.

Les mesures annoncées à grand fracas au lendemain de Montredon était déjà dérisoires. On voit maintenant que dans les rapports de forces de la CEE, la puissance du négoce pèse plus que les grandes déclarations.

TRIBUNE de l'extrême-gauche

LUTTE OUVRIERE

Pourquoi une organisation révolutionnaire dans le technique
Pourquoi « Ceux du technique »

Le journal « Ceux du technique », *journal édité par* « Lutte Ouvrière » *qui tient sa fête annuelle le 11 avril prochain à la Mutualité, existe depuis maintenant quatre ans. Il a été créé au printemps 73, lors de la mobilisation de la jeunesse contre le loi Debré sur l'armée.*

A cette époque en effet, les CET avaient été entrainés par le mouvement parti des lycées. Mais si les lycéens savaient pourquoi ils étaient mobilisés : contre une loi visant à la suppression des sursis, s'ils avaient su se doter de structures représentatives de leur mouvement, la situation était toute différente dans les CET. Les collégiens n'étaient en rien concernés par la question des sursis et leurs revendications n'étaient pas les mêmes que celles des lycéens. Dès lors, sans programme spécifique, sans structure autonome, les collégiens ne pouvaient jouer dans le mouvement qu'un rôle de force d'appoint à la grève des lycéens.

Dans cette situation, le rôle d'une organisation révolutionnaire était clair : aider les collégiens, qui sont une fraction de la jeunesse ouvrière, à s'organiser d'une façon indépendante pour poser leurs revendications, pour élaborer un programme d'action, pour remporter des victoires. Cette orientation allant naturellement de pair avec la mise en oeuvre d'une politique unitaire de toute la jeunesse contre l'Etat bourgeois.

C'était une telle politique que « Lutte Ouvrière » *a mise en oeuvre au printemps 73. A cette époque, cette politique a été critiquée. Elle a été qualifiée de « politique de division », de « démagogique ».*

Mais si « Lutte Ouvrière » *a été isolée dans l'extrême-gauche, il n'en a pas été de même parmi les collégiens. Ces idées-là correspondaient à un besoin réel. Et les militants qui les ont défendues ont ainsi été portés à la tête des luttes de la jeunesse des CET.*

Ainsi est né « Ceux du Technique », *ainsi se sont créés des « Comités* Ceux du Technique » qui ont joué un rôle déterminant dans tous les mouvements de collégiens depuis 73. Ainsi s'est aussi constitué, depuis avril 75, une organisation « Ceux du Technique » *qui regroupe plusieurs centaines de collégiens et qui défend, dans ce secteur particulier de la jeunesse ouvrière, le programme révolutionnaire, le programme trotskyste.*

Depuis, les idées défendues par « Lutte Ouvrière » *en 73 ont fait leur chemin. Et il ne se trouve plus une organisation révolutionnaire, aujourd'hui, pour contester l'importance d'une organisation autonome des collégiens. Nous nous trouvons tous d'accord, pour dire que les collégiens doivent compter sur eux-mêmes pour défendre leurs intérêts.*

Tant mieux ! Les conditions sont ainsi aujourd'hui meilleures que dans le passé pour que se développe l'unité d'action, pour que, chaque tendance défendant naturellement ses idées et son programme à visage découvert, toutes les énergies se rassemblent dans les prochaines luttes.

DIMANCHE 11 AVRIL 1976, FETE DE « CEUX DU TECHNIQUE »

« Ceux du Technique », organisation révolutionnaire soutenue par Lutte Ouvrière, qui milite parmi les collégiens organise le 11 avril une fête qui aura lieu, de 14 h à 23 heures à la Mutualité (Salle B)

— Des dizaines d'expositions sur la situation dans les CET

— Des forums de discussions sur les luttes dans le technique, l'armée, la drogue, la peine de mort, etc...

— Et des jeux, une partie artistique avec des orchestres, le mime Duval, un bal, de nombreux jeux...

La fête de « Ceux du Technique » : une occasion de discuter avec les collégiens révolutionnaires et de les soutenir.

Participation aux frais : 10 francs

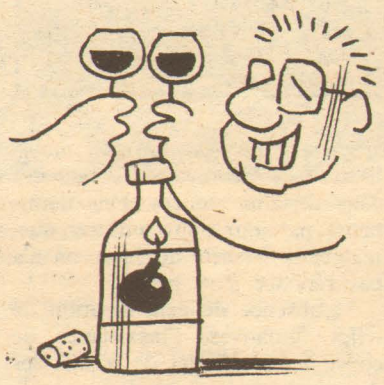

● Une quinzième inculpation pour Ramel à propos de fraude sur la qualité de vin importé d'Italie qui proviendrait de coupages entre vins blancs et vins rouge. Décidément il est de plus en plus prouvé que le commando de viticulteurs avait bien choisi sa cible.

PRESSE

LA REDACTION DE PARIS-NORMANDIE CONTRE HERSANT

Mardi, deux journalistes de Paris-Normandie, comparaissaient devant le juge d'instruction de Rouen « pour vols de documents » publiés dans « un livre noir des journalistes du Prais-Normandie ». Une forte majorité de la rédaction, 74 journalistes sur 108, s'était solidarisée avec les deux inculpés et demandaient à comparaitre eux aussi devant le juge, au même titre que leurs camarades. Mardi matin, plus d'une cinquantaine de journalistes étaient présents dans les couloirs du Palais de justice. Le juge d'instruction laissait entendre de son côté que la plainte déposée manquait totalement de sérieux, ajoutant que le procès risquait de durer trés longtemps. Une nouvelle gifle pour le patron de presse, Hersant. Aujourd'hui une nouvelle bataille d'envergure est engagé entre le groupe Hersant et la rédaction de Paris-Normandie. Elle concerne non seulement le problème des libertés mais également celui des salaires. D'ores et déjà cette lutte est appuyée par l'Union des syndicats de journalistes qui vient de signer une nouvelle édition du livre Noir, et par la Fédération des Travailleurs du livre.

Correspondant Rouen

CAHIERS OCCITANIE ROUGE Nº 2

Le numéro 2 des « Cahiers Occitanie Rouge » est paru.

Au sommaire de ce numéro :

— Larzac, la trajectoire d'une grande lutte

— le goût de la bourgeoisie et les vins dits de qualité

— à propos de... « Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc-Roussillon ».

— Notes : présentation du film de M. Cabirou « Lo Larzac un pais que vol viure ».

S'adresser aux « Cahiers Occitanie Rouge »
34 rue de l'Université
34000 MONTPELLIER

CHIRAC ET LA CORSE : UN POISSON D'AVRIL ?

Devant le Conseil des ministres d'hier, Chirac a dressé le bilan des mesures prises par le gouvernement en faveur de la Corse : *« Je m'honore d'avoir fait assurer depuis le 1er avril l'application intégrale et désormais définitive de la continuité territoriale. Le gouvernement a bien respecté et appliqué son contrat de solidarité avec les départements corses ».* Une blague ? Un poisson d'avril ? Pas du tout, lorsqu'il déclarait cela, Chirac était tout ce qu'il y a de plus sérieux. L'ennui de l'affaire est que les principaux intéressés à savoir les Corses ne se sont pas aperçu des bienfaits gouvernementaux.

Plus précisément le coût de la vie reste toujours plus élevé que sur le continent, effet dû en grande partie au transport par mer des produits. Quant à avoir respecté « ce contrat de solidarité » parlons-en. Que l'on sache Edmond Siméoni et d'autres insulaires restent derrière les barreaux. Et la meilleure réponse aux allégations giscardiennes restent encore l'imposante manifestation de Bastia, samedi dernier.

courrier

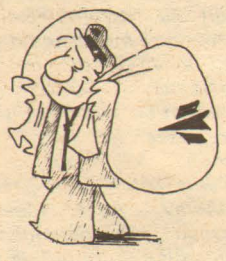

Ni agitatoire ni « fil à plomb » ni sympa

... Rouge n'est pas assez agitatoire. Sa première fait penser à celle du Monde ou du Figaro. Rouge est un journal militant, donc faites des titres en caractères gras plus « choc » rentrant plus carrément dans le lard des bourgeois et bureaucrates... Rouge n'est pas un « un fil à plomb » pour les militants et sympathisants de l'avant-garde large. Il faut distinguer l'information du commentaire politique fixant les perspectives. Mais justement Rouge est trop journalistique et manque de commentaires politiques... Rouge n'est pas assez sympa. Son ton est encore trop austère de même que sa mise en page. Pourquoi ne traitez-vous pas dans la rubrique cultureile chaque jour un point précis : tel jour les livres, tel autre le cinéma... A part cela Rouge est bien sur le meilleur du point de vue ligne politique et sa rubrique sociale est une grande réussite...

Salutations communistes, J.M.

Un bon journal, mais...

Je vous avais déjà écrit pour vous faire part de quelques critiques de forme. Ces critiques ne sont plus à faire... Rouge est un quotidien ouvert grâce aux tribunes et aux interviews. Les informations sont fournies et j'ai particulièrement appréciée la page sur la reprise à la SNCF. C'est la première fois que je vois un journal dépendre autant de ses lecteurs et je trouve ça fantastique car c'est bien différent de ces journaux rédigés par la télé ou ailleurs. Enfin j'en viens aux critiques car il y en a malgré le déluge de compliments... D'abord écrire le titre « Rouge » en rouge... D'autrepart, les éditos depuis 14 numéros ne concernent que la politique intérieure, c'est à dire la « cuisine électorale ». A ce propos j'ai vraiment été choqué de ce que la Ligue ait appelé à voter aux cantonnales, élections qui n'ont aucun poids sur la vie des citoyens. Depuis 69, la Ligue est devenue de plus en plus électoraliste... Vous pourriez faire des éditos internationaux. Ceci dit je joins à ma lettre un chèque pour vous permettre de continuer. Amicales salutations.

D.L. Rouen

Une page de tribune libre ?

Bravo... mais deux colonnes ouvertes à l'extrême-gauche par semaine, c'est insuffisant. Pourquoi pas une page par semaine à un débat dans l'extrême-gauche sur un thème précis sous forme de table ronde ou de contributions écrites... Rouge sera une réussite s'il est à la fois le journal de la LCR mais aussi un peu celui de l'extrême-gauche.

Un lecteur Orléans.

Deux reproches...

Félicitations pour la tenue générale du quotidien, mais deux reproches : les articles d'analyse ne sont ni assez nombreux, ni assez développés... ils doivent être conçus à l'intention des masses. Attention au style et au vocabulaire... Rouge doit comprendre chaque jour un article retraçant un point d'histoire du mouvement ouvrier... Ici encore c'est au large courant de sympathisants qu'il faut s'adresser pas aux militants. Bon courage.

Marc. Romainville.

Plus de pages « théoriques »...

Les lecteurs doivent-ils envoyer leur avis ou critiques sur tel ou tel article ou plutôt envoyer des articles sur ce qu'ils vivent, ce qu'ils voient, ce qu'ils pensent ?

PS. Pourquoi n'y a-t-il pas de pages plus ou moins théoriques sur la Quatrième internationale, la LCR ? En effet, si Rouge n'est pas le bulletin intérieur de la Ligue, il doit informer ses lecteurs sur les idées qu'elle défend... Expliquez ce que veulent dire les sigles (ex : PRT, PST, etc) Et vive les grands reportages qui ne collent pas forcèment à l'actualité.

Jean-Claude V.

PEUGEOT BEAULIEU

LES MANOEUVRES DE PEUGEOT

Durant la grève de Peugeot-Beaulieu, la production a été complètement interrompue dans l'usine. Diverses solutions de remplacement ont été mises sur pied. L'appel à des entreprises extérieures, largement développé. Parmi les entreprises ayant participé à ce mauvais coup, citons :
- L'usine Bellanger, à Laval, pour le montage des pots d'échappement.
- L'usine Chesnard, à Gennevilliers, pour la fabrication de colonnes de direction pour J 7.
- L'usine Chausson, à Asnières, pour la fabrication des tubes de colonne.
- L'usine Chausson, à Villeneuve, pour l'assemblage de ces mêmes tubes.

UNE REPRISE QUI N'EST PAS UN RENONCEMENT

Evacuation des grévistes par les flics.

A Peugeot-Beaulieu la direction a confirmé mardi l'annonce de 9 licenciements : 6 délégués CGT et 3 CFDT dont les 2 secrétaires syndicaux. 36 travailleurs sont sanctionnés d'une mise à pied de cinq jours. La colère et l'amertume, tel sont les sentiments de la plupart des travailleurs qui ne se sentent pourtant pas battus. Mardi, un meeting rassemblait devant les portes de l'usine 1500 ouvriers sans qu'il soit proposé de perspective si ce n'est de rester mobilisés. Des débrayages continuent dans certains ateliers. Une demi-heure par jour pour montrer que, malgré la fermeté du Lion, on n'a pas renoncé à se battre.

L'absence de centralisation de telles initiatives, l'inexistance de consignes syndicales de la part des directions pèse lourd sur le développement « de nouvelles formes de lutte ».

La grève des Fonderies de Billancourt s'étend

La grève continue au département 60 (Fonderies). Mardi matin, la direction a fait venir des huissiers ainsi qu'une cinquantaine de membres de la maîtrise de l'UFMB. Ces derniers ont remis en marche une chaîne de collecteurs. En riposte de nombreux secteurs ont débrayé dont celui de l'aluminium aux Fonderies ainsi que dans d'autres secteurs. Hier mercredi, trois autres secteurs des Fonderies (aluminium, segments, chemises) sont entrés en grève illimitée et de nouveaux débrayages de solidarité ont eu lieu dans les départements 57, 62, 54, 38, ainsi que dans les départements de l'Ile Seguin. Le fait que des départements d'OS aient débrayé pour soutenir les ouvriers des Fonderies montre le climat de mécontentement qui règne aujourd'hui dans l'usine.

la grève de l'EGF

La participation au mouvement de grève a été élevée au niveau national. Les coupures ont surtout touché les secteurs industriels et les transports puisque de nombreux trains de banlieue n'ont pas circulé. De même le métro a été bloqué une demi-heure. Le service des transports qui alimente al RATP et la SNCF a trouvé ainsi une arme redoutable pour faire aboutir ses revendications. La grève portait principalement sur les salaires, bien que les fédérations avançaient des revendications différentes : augmentation hiérarchisée de 15 % pour la CGT, 300 F pour tous et 2000 F minimum pour la CFDT.

Il semble que le mouvement ait été moins suivi sur Paris où le scepticisme par rapport aux journées de 24 h est très fort.

C'est d'ailleurs ce qui a amené le syndicat CFDT de la Région parisienne à ne pas appeler à la grève.

Les négociations avec la direction doivent se tenir le 15 avril. Les travailleurs devront donc attendre une semaine pour juger de la réponse de l'EGF aux revendications posées à l'occasion de la grève d'aujourd'hui. D'ici le 15, comment renforcer le rapport de forces, telle st maintenant la question à l'ordre du jour.

COMMUNIQUE DU COMITE DE SOLDATS DU 1er REGIMENT D'ARTILLERIE STATIONNE A MONTBELIARD

Suite à la présence au quartier Pajol de plusieurs cars de gardes mobiles, ce 25 mars 1976, nous comité de soldats du 1 er R.A. nous élevons avec indignation contre l'usage de nos locaux pour dissimuler des troupes constituant une menace à l'égard des ouvriers en grève de Peugeot de la région. Voilà une preuve de plus que l'on se prépare à utiliser l'armée dans son ensemble comme corps répressif en cas de « troubles » plutôt que pour enrayer une hypothétique invasion.

Nous nous déclarons solidaires de nos camarades des usines Peugeot qui subissent des entraves à leurs droits syndicaux similaires à celles que nous connaissons sous l'uniforme. Seule la solidarité soldats-ouvriers imposera une réelle démocratie à la caserne et à l'usine. A l'avenir nous ne tolérerons plus la présence parmi nous de ceux qui nous matraquaient hier lorsque nous étions encore étudiants ou jeunes travailleurs.

en lutte

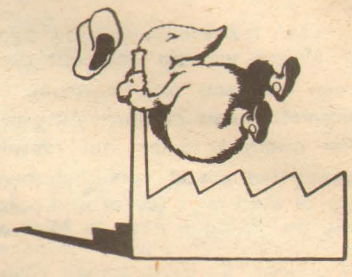

Olida Levallois : la grève avec occupation continue. Malgré quelques concessions minimes du patron dont le retour aux anciens horaires de 43 heures 30, la lutte continue pour la satisfaction intégrale de revendications : maintien des horaires réduits à 41 heures 15, sans réduction des salaires ; le comité de grève et les sections CGT et CFDT d'Olida « appellent les travailleurs et la population de Levallois à la solidarité active. »

Massey-Fergusson (Marquette) : depuis dix jours, à l'appel de la CGT et de la CFDT, l'entreprise est occupée. Elle compte 3 000 travailleurs. Objet : classifications, augmentations de salaire et échelle mobile. Lundi se sont déroulées des assemblées par atelier. Après, une manifestation s'est déroulée devant le bureau du directeur, Simon, de plusieurs centaines de travailleurs. Les ETAM rejoignent le mouvement.

Correspondant Lille

Centre de Tri PTT Paris-Clignancourt : l'administration réprime : un militant de la section CFDT passait en conseil de discipline régional hier 7 avril. Motif officiel : « absences irrégulières et indiscipline ». En fait, le camarade visé faisait valoir ses droits de délégué syndical face à un encadrement particulièrement zélé (brigade 18-24). Il risque au minimum la mutation hors du centre. Lors des assemblées du personnel, seule la section CFDT dénonçait la manœuvre de l'administration qui en fait une affaire de discipline. La section CGT s'engage bien à défendre le camarade mais dans le sens d'une moindre sanction, sans en faire un cas de répression syndicale. Seule la section CFDT appelle à la grève.

Correspondant PTT-Clignancourt

Creusot-Loire (Le Creusot) : Grève depuis lundi ; plusieurs milliers de travailleurs se sont mis en grève et ont manifesté devant les aciéries du Breuil (manifestation la plus importante depuis plusieurs années). Les délégués CGT et CFDT réaffirmèrent alors la résolution des travailleurs pour la satisfaction de leur revendications. Mais seules quelques centaines d'ouvriers accompagnèrent les délégués à la réunion exceptionnelle du CE qui n'aboutit à aucune proposition positive. Dans l'après-midi, devant les différentes portes de l'usine, se sont constitués des piquets de grève qui se sont disloqués vers 18 heures. La direction annonce d'ici jeudi le lock-out de 400 travailleurs et, ensuite de 2500, dans le but de briser la grève. L'ampleur de la mobilisation de lundi laisse supposer que les grévistes ne se laisseront pas intimider.

Robinetteries ONEC-Mâcon : les soixante travailleurs occupent l'entreprise depuis lundi après-midi pour l'augmentation des salaires, de meilleures conditions de travail et contre les actuelles classifications.

vie syndicale

RESULTAT DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES A LA PREFECTURE DE PARIS

Les élections professionnelles qui viennent de se dérouler à la Préfecture de Paris (et qui ont lieu tous les quatre ans) montrent le poids important de la CGT mais aussi la progression régulière de la CFDT, apparue aux élections professionnelles de 68.

Votants : 16 327
Exprimés : 15 711
CGT : 8 519 = 54,22 % (56,69 % en 72) soit — 2,47 %
FO : 2 285 = 14,54 % (14,04 % en 72) soit + 0,50 %
CFTC : 2 168 = 13,79 % (15,21 % en 72) soit — 1,42 %
CFDT : 1 927 = 12,26 % (8,89 % en 72) soit + 3,37 %

AU SOMMAIRE DE LA V.O.

Cette semaine : - une interview de Georges Lanoue, secrétaire adjoint de la Fédération des Cheminots : « La colère est toujours aussi vive chez les cheminots ». Un reportage sur la Syrie : Georges Séguy reçu par les syndicats palestiniens . Kelton-Timex : Quand un syndicat sait mettre sa montre à l'heure. Chronique juridique : la loi et le racisme. Et surtout une importante table ronde avec André Allamy, René Buhl, René Duhamel, Henri Krasucki, secrétaires de la CGT sur le thème : « Où va la FEN ? » : « La majorité de droite de la FEN s'enfonce dans une politique de collaboration de classe. »

BERGERON TEL QU'EN LUI-MEME

M. André Bergeron, Secrétaire général de Force ouvrière a déclaré mardi que *« la politique contractuelle a donné des résultats encore meilleurs en 1976 qu'en 1975 »*. Les fonctionnaires, dont le pouvoir d'achat baissera encore cette année grâce au contrat de la Fonction publique, signé entre autres par FO, apprécieront... Il a également rappelé, à propos de Lip, qu'il avait été partisan du plan Giraud (qui faisait éclater l'usine en trois unités et envoyait 300 Lip à la queue du chômage). Sur ce, notre syndicaliste s'est apprêté à aller déjeuner chez l'ambassadeur des Etats-Unis, où il y a toujours un bol de soupe à sa disposition.

Un nouveau numéro du « Parisien libéré » des grévistes

Ceux du Parisien Libéré ont édité un nouveau numéro de leur journal de grève.

En gros titre, celui-ci appelait au rassemblement des entreprises menacées organisé par la CGT de la région parisienne. A l'intérieur, une présentation très détaillée des entreprises en lutte (Helio-Cachan, Chaufour, Chaix, Mecano, Triton, Ideal-Standard, Barthelay, etc.) C'est un nouveau développement de l'utilisation de l'outil de travail au service de la lutte, cette précieuse tradition, inaugurée dans l'imprimerie, par les ouvriers de Caron-Ozanne qui éditent « Ouest-Licenciements » (dont la plupart des articles sont rédigés par les travailleurs eux-mêmes). Pourquoi cependant, le Parti communiste est-il le seul parti politique dont le soutien et l'action aux grévistes du Livre (les communistes au cœur de la lutte pour la profession) soit évoqué : n'y aurait-il que ce parti dans les entreprises ?

J.C.

Faverges (Savoie)

Fabrication sauvage de briquets Dupont

Après le succès de la journée portes ouvertes de dimanche à l'usine Dupont, les travailleurs ont décidé de reprendre, sans maîtrise ni cadres, la fabrication des briquets. Après trois semaines de grève avec occupation. Ils luttent contre la grille nationale de la métallurgie (qui bloque à vie la promotion de plusieurs centaines d'OS de l'usine) et pour le maintien d'un acquis des luttes passées : l'échelle mobile des salaires, fondée sur l'indice INSEE. Pour l'instant, la seule réponse des patrons est : *« Evacuez l'usine, ensuite on discutera »*. Mais les ouvriers sont méfiants.

Aussi, à Faverges, il n'est pas question d'évacuer, au contraire. L'intersyndicale CGT-CFDT appelle à la reprise de la fabrication, à raison de cinq heures par jour (environ 600 briquets). Comme l'a déclaré un responsable syndical : « Reprise du travail et occupation iront de pair jusqu'à ce que les négociations débutent. » La direction a répondu : « Devant un tel débordement d'imagination et d'irresponsabilité, elle assumera, elle, toutes ses responsabilités. » La CFDT et la CGT invitent les travailleurs de la région à les soutenir de leur présence.

Correspondant

social

LIP

CONTRE LES MANOEUVRES, LES LIPS RASSEMBLENT LEURS FORCES

Devant l'usine Lip, à Besançon Palente, Charles Piaget commentant les résultats de l'assemblée générale

Hier matin nouveau coup de théâtre : alors que le PDG Sargueil avait annoncé avec une violence fracassante la cessation de paiement, le directeur général Millet déclare, lui, que l'entreprise n'a jamais été en « cessation de paiement ». Si les Lips avaient eu besoin d'être convaincus de l'incohérence du système capitaliste, il ne leur manquait plus que cette expérience !

Devant cette nouvelle, les Lips restent calmes et, narquois, aussi, car l'affaire est un peu grosse et comme le dit le communiqué de la commission de presse (regroupant les trois sysyndicats CGT, CFDT, CGC) « ce revirement est du grand guignol » ! Mais ce grand guignol pourrait bien être qu'une sinistre machination, dont le tic-tac est encore perceptible. Car personne ne se fait d'illusion, le danger plane toujours.

La tactique des jours passés reste valable. Il s'agit, plus que jamais, de compter ses forces, les économiser et les rassembler pour frapper. La nuit, ils sont quelques uns à occuper les locaux syndicaux pour prévenir un mauvais coup toujours possible, car, dans cette usine sans patron, ils ne veulent pas qu'on leur fasse « le coup du Parisien libéré », cette « méthode qui consiste à enlever les dents des travailleurs, enlever leurs bras, etc. , et puis les laisser s'agiter dans un coin ... » comme on dit ici. Depuis lundi, coup de théâtre ou pas, ils restent déterminés et, à ces licenciements, ils répondent comme par le passé : « Comme nous l'avons déjà crié, c'est encore non aux licenciements qui sera notre ligne de conduite, non à la fatalité organisée, préparée, chronométrée ... L'ensemble des travailleurs sortira grandi de cette lutte... »

Et le matin, chacun reprend sa blouse bleue ou blanche, sans enthousiasme peut-être, mais avec la volonté de la garder jusqu'au bout car cette blouse là, qu'ils n'avaient pas quittée pendant les mois d'occupation de 1973, c'est effectivement leur fierté et la preuve qu'ils sont des travailleurs à part entière.

Et cela, envers et contre tout, ils tiennent à ce que cela se sache. Ils ne veulent pas faire les frais des contradictions internes du gouvernement et du patronat. Les intérêts d'Ebauches SA qui, encore une fois, est fortement intéressé par la marque LIP, là aussi, d'ailleurs, les travailleurs ont appris avec stupéfaction qu'un contrat secret avait été passé : en cas d'effondrement de la société Ebauches a la priorité sur la marque et les brevets, autrement dit l'ensemble du potentiel technologique, les recherches, etc. deviennent la propriété d'Ebauches SA qui, depuis Neuchatel, fera passer sa marque par son antenne GWC ... On croit rêver ou, plutôt, on croit vivre un cauchemard c'est le même schéma qu'il y a trois ans !

Aujourd'hui donc, on se prépare à la lutte. Pour l'instant, les trois organisations syndicales CGT, CFDT, CGC, se déclarent prêtes à lutter, dans l'unité, les commissions mises sur pied sont unitaires, en principe du moins. Mais aujourd'hui, si la bataille pour la mobilisation interne est importante, elle est déjà gagnée et c'est à un autre niveau que tous les efforts doivent porter.

Il semble que ce soit la fermeté des travailleurs et aussi les remous politiques qu'entraînait une telle brusque décision de fermeture immédiate et totale qui ait fait revenir Sargueil sur ses déclarations. En principe, ce matin même, Millet doit démentir « que l'entreprise soit en état de cessation de paiement »; la BNP a démenti le blocage des paiements qui pourraient être assurés jusqu'au 10 mai, tout du moins. Il s'agit donc bien là d'un sursis seulement, sursis dont il faut profiter pour mener et préparer une bataille. Les pouvoirs publics, le gouvernement et le patronat ont montré leur incohérence, leur gabegie, ils sont prêts aujourd'hui à sacrifier une branche et une région à leurs intérêts. Toutes ces manoeuvres doivent être dénoncées publiquement. Au niveau du trust horloger d'abord, une coordination de délégués des entreprises convoquée par les organisations syndicales pourrait permettre de poser les jalons d'une riposte ; permettre de poser la responsabilité du gouvernement dans cette affaire ; permettre de discuter de cette perspective de nationalisation sans indemnisation ni rachat de l'ensemble du secteur horloger ils se battent pour tous les ouvriers horlogers, mais aussi pour tous ceux qui, depuis plusieurs mois luttent contre la fermeture de leur entreprise, pour ceux du Parisien libéré, de Triton, de Griffet, de Bretoncelles et tant d'autres qui, pied à pied, luttent, pour tous ceux qui sont prêts à ne pas attendre pour mettre à bas ce gouvernement minoritaire.

Suzette Triton

A KELTON AUSSI...

Kelton, la plus grosse entreprise de l'horlogerie de Besançon (2750 travailleurs), tourne aujourd'hui à 50 % de sa capacité, soit environ 13 000 montres sur 25 000 d'ordinaire, et encore une partie est dirigée directement vers les stocks actuellement évalués à plus de 600 millions de montres. Le bruit court même qu'ils feraient démonter des montres pour les remonter ensuite ! Certes aucun licenciement n'est encore prévu, mais avec le blocage de l'embauche effectif depuis le 21 juin on a vu 170 départs pour seulement 30 entrées. A signaler enfin que dans l'entreprise allemande près de Francfort, des licenciements sont prévus, d'autre part l'usine portugaise est menacée...

Dans une autre petite entreprise Tena et Butty **des réductions d'horaires importantes sont effectives : 14 personnes passant à 24h et 8 en formation...**

Correspondant.

Communiqué de l'UD-CFDT de Paris

L'UD CFDT de Paris, informée du vote de la majorité de droite du Conseil de Paris attribuant une **subvention de 300 000 f. au soi -disant syndicat CFT** *pour aménagement de locaux, dénonce avec force ce nouvel acte scandaleux.*

Pour se défendre, cette majorité droitière et de plus en plus réactionnaire, estime que ce dit « syndicat », n'étant pas logé à la Bourse du Travail, doit être aidé.

L'UD CFDT de Paris tient à rappeler que la CFT est une organisation qui ne se fait connaître que par des attitudes anti-ouvrières et fascistes. Que malgré de nombreuses pressions des milieux les plus réactionnaires, **cette organisation n'est pas reconnue représentative par le Pouvoir**, *ne pouvant faire la preuve de son indépendance par rapport au patronat. Que seuls les syndicats représentatifs sont admis à la Bourse du Travail de Paris et cela par décret du Premier ministre.*

L'UD CFDT de Paris appelle tous les travailleurs à dénoncer de tels faits et à désavouer avec force cette majorité réactionnaire du Conseil de Paris.

L'UD-CFDT de Paris demande que toutes les dispositions soient prises par les élus de gauche pour faire annuler cette décision inommable.

Paris, le 23 mars.

LA NATIONALISATION DE LIP VUE PAR LA PRESSE

La presse bourgeoise exulte. *« Lip c'est (vraiment) fini»* **titrait mardi le** *Parisien libéré*. **Hier, la presse bourgeoise, passée la joie initiale, change d'axe et s'interroge gravement.** *« Qui va payer ? »*, **demande le** *Parisien libéré*. **Un peu plus loin il poursuit :** *« Piaget a trouvé : le contribuable, s'il veut encore se laisser plumer par une « entreprise » qui a depuis deux ans tant reçu et tant gaspillé ».*

Autant dire que le problème de la nationalisation, évoqué par les travailleurs comme une des solutions possibles, cristallise les frayeurs de la bourgeoisie. *Les Echos*, **journal quasi-officiel du patronat parle de Lip sous un titre évocateur :** *« L'Etat n'a qu'a...»* **La nationalisation y est évoquée comme un** *« nouveau rêve »* **d'une entreprise qui veut** *« vivre hors du temps, aux frais du contribuable.»*

Dans la presse ouvrière, mention spéciale à *L'Humanité* **qui déclare :** *« défendre les travailleurs, c'est pour montrer une issue comme l'a fait notre Parti avec son plan de sauvegarde... tandis que la CFDT-Lip en appelle à la « nationalisation ».* **On aimerait savoir pourquoi ces guillemets. Alors que dans de nombreuses luttes** *l'Humanité* **avance comme seule perspective la nationalisation (sans guillemets), il semble que là le Parti communiste joue les commentateurs.**

Alors que durant une époque on différenciait entre *« les travailleurs trompés par la CFDT »* **et** *« la bande à Piaget »*, **les choses sont claires. On décrète que** *« ceux de Lip ont été amenés à négliger la crise du capitalisme ».* **Ni plus, ni moins !**

Quant au *Quotidien du peuple* **il s'élève contre le projet de nationalisation expliquant** *« Est-ce qu'elle mettra un terme à l'exploitation, mais surtout aux licenciements ? ...*

en lutte

● **Breguet-Dassault (Toulouse)** : Les travailleurs ont fait grève trois heures mardi matin sur la question de la grille salariale. Ils sont venus dans le centre ville, ont occupé la mairie jusqu'à ce que le maire accepte d'envoyer un télégramme à la direction générale de Dassault à Paris, pendant la négociation salariale. Comme ils ne faisaient pas confiance au maire, qui est Républicain indépendant, ils l'ont accompagné jusqu'à la poste puis ont manifesté dans le centre ville.

● **Poron (Troyes)** : Malgré l'ordonnance d'expulsion vendredi 2 avril des grévistes par le tribunal des référés de Troyes, les piquets de grève bloquent toujours le magasin des produits finis. Les camions devant transporter 15 % des ventes de la saison d'été, ne sortent toujours pas de l'usine. Un élargissement des luttes à l'ensemble du textile sur l'agglomération troyenne était prévu par la CGT, le mardi 6 avril.

Correspondant

● **Transocéan-Brest** : Nouvelle occupation. L'occupation de l'usine qui a déposé son bilan le 5 mars dernier avait été interrompue au bout de quelques jours « en signe de bonne volonté ». L'Union locale CGT et les 80 licenciés réunis hier en Assemblée générale ont décidé de la reprendre pour garantir l'emploi de tous, les ressources de chacun et la réouverture de l'usine. Pour l'instant le syndic et le patron sont à Paris et ne donnent pas signe de vie.

Correspondant

● **INSEE-Informatique** : Gala de solidarité avec les informaticiens en grève depuis plus d'un mois, vendredi 9 avril à 20 h, Grande salle Ambroise Froissart, Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau — Paris 10e ; au programme : « Les luttes ouvrières depuis 68 » par la troupe Z.

Correspondant

● **Cheminots** : Meeting-débat à l'initiative de la « Taupe rouge » SNCF et de la LCR le 8 avril à Paris, salle Lancry (20 h 30, 10 rue Lancry, Métro République) sur : « Pour faire le bilan de la grève, confronter les expériences, débattre des perspectives »

● A l'Institut Médico-pédagogique Les Nouettes (Orne) : Le directeur a été séquestré hier par les grévistes qui se sont rendus en délégation à la sous-préfecture pour exiger le paiement des heures de grèves et l'ouverture des négociations.

● **Intervention policière à la Chaillotine** (Corlaix) : En grève depuis 3 semaines contre les 8 licenciements et pour une augmentation de 1 F de l'heure.

● **SNPA-Pau** : La direction a assigné en justice les syndicats. En riposte les travailleurs de Lacq et de Pau ont observé deux heures de grève ; à Lacq, une assemblée générale de mille personnes a convenu d'une manifestation devant le tribunal le jour du procès ; prochaine assemblée : le 12 avril.

Correspondant

armée

ACCIDENTS
Les soldats dénoncent l'insécurité

Aucun survivant dans l'hélicoptère qui, mardi, s'est écrasé contre une montagne dans le Var. Il y avait cinq hommes à bord. Comme à l'accoutumée, les militaires « observent la plus grande discrétion sur les circonstances de l'accident » - ce qui signifie qu'on ne saura jamais la cause réelle de cet accident.

Depuis quelques temps, les accidents se multiplient à l'armée. Dimanche, c'étaient quatre morts dans un accident de camion près de Limoges. Mardi, en début de semaine, également, le comité de soldats du 2° RC de Verdun a rendu public un communiqué dans lequel il dénonce l'accident « rarissime » selon la hiérarchie, survenu le 31 mars : un civil, Mr Petit, a été tué par le talon en caoutchouc, d'un véhicule blindé militaire qu'il croisait sur la route. Le talon s'est détaché de la chenille du véhicule (VTT), a volé dans le pare-brise de la voiture de Mr Petit et l'a tué.

A propos de cet accident, le comité de soldats pose quelques questions :

1) Pourquoi la vérification régulière des chemilles exigée par le règlement n'est-t-elle pas assurée en réalité ?

2) Pourquoi la hiérarchie a-t-elle attendu la mort d'un homme pour effectuer juste après une revuedes VTT

3) Est-il normal qu'un pilote soit confirmé après une moyenne de 6 heures de stimulateur et 2 heures de pilotage réel ?

4) Est-il vrai que le pilote du VTT n'était pas confirmé ?

5) Est-il vrai que le patin était serti de vis trop longues, non réglementaires, qui auraient permis un jeu responsable du détachement du patin ?

6) Pourquoi la hiérarchie prétend-elle que cet accident est « rarissime » alors qu'il est notoire que ce VTT et bien d'autres perdent régulièrement des patins ?

7) Est-il vrai qu'on a fait disparaître ces vis ?

8) Est-il vrai que la hiérarchie voudrait faire pression sur tous les témoins pour qu'on ne puisse répondre à ces questions en faisant des déclarations mensongères aptes à diminuer la responsabilité de l'armée ? »

Et le comité conclut :

« Nous défions la hiérarchie de répondre à ces questions, mais comme nous doutons qu'elle le fasse, le Comité de soldats a dès maintenant ouvert un « dossier noir d'enquête » et compte y répondre bientôt publiquement, documents à l'appui. »

Oui, avec l'appui du mouvement ouvrier, des sections syndicales, il faut briser le mur du silence qui entoure les accidents à l'armée. Nous y reviendrons dans notre page « armée » de samedi.

Reims : On apprend qu'un cinquième soldat du 1r GCM vient d'être mis au trou pour 45 jours. Il s'appelle Alain Gassié. Décidément, la Sécurité Militaire est décidée à frapper un grand coup à Reims, où la solidarité continue de se développer.

Vient de paraître :

POILUS EN COLERE

JOURNAL du COMITE de SOLDATS du 2è RC

numéro 6

Au sommaire :

- Un éditorial : « face à la répression, une réponse : coordination nationale des comités de soldats !
- Un article sur les conditions scandaleuses dans lesquelles les réunionnais effectuent leur service à Verdun
- Un article sur les méthodes de division favorites de la hiérarchie militaire.
- Un communiqué d'un comité de soldats de la BA de St Cyr sur Djibouti.
- Enfin, le rappel de la position de l'IUS-CFDT de Verdun au côté des soldats en lutte.

A NANTES : QUATRE MOIS DE PRISON (AVEC SURSIS) POUR « EXCITATION A LA DEBAUCHE »

Quatre mois de prison avec-sursus, c'est donc le prix qu'à payer un éducateur quand il refuse de traiter par l'hypocrisie le problème dela sexualité des jeunes auprès desquels il travaille. Certes, la campagne de dénigrement des notables nantais a dû reculer : le soutien àNantes même, et dans tout le pays, était trop important pour qu'une peine trop lourde soit infligée aux exitateurs à la débauche. Mais ces quatre mois avec sursis ne sont pas tout à fait une peine de principe. Le verdict montre clairement que pour la bourgeoisie et sa justice, éducateurs et travailleurs sociaux n'ont pas à être autre chose que des flics de la jeunesse. La défense de l'ordre moral est une des urgences du libéralisme avancé, elle se combine à sa campagne sur la sécurité.

A Nantes la justice à frappé. Elle frappera demain à Marseille, à Digne, à Caen si des ripostes adaptées ne sont pas opposées à chaque fois. Une peine relativement légère ne doit donc pas faire illusion, c'est une bataille de longue haleine qui est engagée contre la mise au pas du secteur social.

J.F. V.

Le comité de soutien aux éducateurs de Nantes s'élève contre le jugement du tribunal correctionnel.

Le comité de soutien aux éducateurs de Nantes a protesté mardi soir au cour d'un meeting contre le jugement rendu mardi après-midi par le tribunal correctionnel de Nantes a l'encontre de M. Len Lanoe, condamné à quatre mois de prison avec sursis pour « incitation de mineurs à la débauche ».

Le comité de soutien aux éducateurs de Nantes a décidé « de poursuivre la mobilisation des éducateurs et des militants de quartier » pour dénoncer « l'hypocrisie des lois et des institutions en matière de sexualité ».

(AFP)

justice

Roland Agret : 25è jour de grève de la faim
Marie-Josée Agret : 2è jour de grève de la faim

LA RAISON D'ETAT CONTRE ROLAND AGRET

Des grèves de la faim, des gens en prison — souvent des camarades de lutte — qui crient leur révolte par tous les moyens possible...allons, soyons francs : nous avons *l'habitude*. Au point de mal voir la ténacité de ces combats qui se mènent dans l'isolement, seconde après seconde. Au point, malgré nos dénégations, de trouver *normal* qu'un homme puisse être incarcéré, privé de sa liberté par un pouvoir à qui, *par ailleurs*, nous dénions toute légimité.

Roland Agret, au centre de la machine à broyer les hommes, crève. Le combat qu'il mène est pour lui le dernier. Grève de la faim, ingestion de fourchette : c'est sa dernière possibilité pour clamer son innocence. Il n'en a plus d'autre. Il en mourra peut être. Il mourra sûrement si nous laissons faire. Jean Lecanuet, ministre d'on ne sait trop quelle justice vient de rompre le silence méprisant qu'il avait jusqu'ici gardé : « s'il y avait le moindre doute en ce qui concerne Roland Agret, la procédure de révision suivrait normalement son cours. Mais je tiens à préciser que nous ne tolérerons aucune pression et que nous serons très fermes sur le chantage ». A ce cynisme meurtrier Roland Agret a déjà répondu, mille fois : « Je suis inocent... Ras le bol des réglements qui ne me concernent pas ! Nausée des procédures et des patiences, vomissements sur ceux qui sont indisposés par mes cris, alors que ce sont EUX qui m'ont déjà tué 5 ans de vie, 5 ans pour rein ».

Comme le rappelle Serge Livrozet : «*Si personne ne peut pouver l'innocence de Roland personne non plus ne peut prouver sa culpabilité* ». La moitié de la population pénitenciaire est dans ce cas. Mais c'est Roland qui *aujourd'hui* est prêt à payer de sa vie cette iniquité. Il doit vivre.

Il faut le sortir de son infirmerie des Baumettes ou il mène sa grève de la faim, ou chaque jour il est fouillé, ou même les verres d'eau chaude lui sont comptés, ou son état *déjà* lui interdit de se rendre au parloir. Il est maintenant physiquement isolé : corps délabré et moral de fer.

La grève de la faim commencée hier par sa compagne Marie-Josée accentue encore la tragique de la situation : la course contre le temps est engagée entre ceux qui veulent sauver Roland et cette justice dont, en cette affaire, on se demande si elle n'agit pas uniquement en fonction des impératifs de *le raison d'Etat*.

JF.V

Des réfugiés dénoncent « France-Terre d'Asile »

Les réfugiés qui vivent actuellement à Ris Orangis, « protégés » par *France Terre d'Asile* sont espagnols et latino-américains en majorité, ils comptent aussi un groupe important de réfugiés ceylanais et des réfugiés de l'Est. Le dimanche 4 avril, une assemblée s'est tenue dans ce foyer Sonacotra.

Jusqu'à une date récente, ils vivaient répartis entre un centre de *France Terre d'Asile* voulait fermer le centre des Houilles-Carrière, croit-on à la suite de pressions du gouvernement, en raison de la présence dans la même localité d'un centre anti-atomique.

Fin mars, le transfert est décidé sans consulter les réfugiés trompés sur les conditions de vie dans le nouveau centre. On dirait plus un camp de concentration qu'un foyer : les baraquements en bois, pas d'installation sanitaire décente, la ville la plus proche est à 20 minutes. Tout celà exprime les intentions du gouvernement français d'isoler les réfugiés et de limiter le droit d'asile. Ces faits coïncident avec la difficulté et la longueur des démarches avec la police ou pour obtenir la carte de résident et de travail, ce qui oblige les réfugiés à accepter les pires travaux : pas de sécurité sociale, bas salaires...

Il y a un contrat frappant avec la situation d'un autre type de réfugiés comme les Vietnamiens qui, grâce à leur qualité d'anti-communistes bénéficient d'une carte de réfugiés et de travail sitôt arrivés en France. La lutte contre cet état de fait nécessite l'unité de tous les réfugiés et la participation des travailleurs dans une lutte de longue haleine.

Les réfugiés qui réclament leur transfert immédiat dans un vrai foyer organisent un rassemblement aujourd'hui devant le siège de *France Terre d'Asile* à Paris, pour attendre la réponse de l'association.

• Roland Agret : Télégramme de la CFDT au Garde des sceaux.

La CFDT a adressé à M. Jean Lecanuet, Garde des sceaux, un télégramme à propos du cas de Roland Agret.

« Sans prendre position sur l'innocence ou la culpabilité de Roland Agret, déclare la CFDT dans son télégramme au Garde des sceaux, nous estimons qu'il existe aujourd'hui suffisamment d'éléments nouveaux qui justifient la révision du procès.

Dans cette attente, nous vous demandons sa remise en liberté immédiate, seule décision pouvant permettre dans la situation dramatique présente de préserver le respect d'une vie humaine.»

OUH ! LE GRAND LACHE !

Toujours jeune, toujours prêt, Bigeard devait sauter, auréolé de son parachute, du haut de son Puma, au-dessus de la station de Saint-Lary, dans les Hautes Pyrénées. Quitte à avoir un sous-ministre parachutiste, faut bien que ça serve. Et puis on dira ce qu'on voudra, Marcel et son parachute, c'est plus spectaculaire que Giscard et son acordéon.

Grande déception : Marcel s'est dégonflé. Comme un vulgaire troufion sur la piste du risque, il s'est dérobé devant l'obstacle. Le baroudeur de choc n'est plus ce qu'il était. Vraiment c'est la crise.

Au fait : si Chirac apprenait à sauter ?

DE LA BASTILLE A LA MUTUALITE... LES VIEUX ONT MANIFESTE !

Trois mille personnes âgées en cortège de la Bastille à la Mutualité ; l'Union des vieux de France (UVF) cloturait ainsi son mois d'action le mardi 6 avril. Cette organisation a 400 000 adhérents organisés en sections et fédérations et publie un mensuel : L'Echo des vieux. De nombreux militants du PCF se retrouvent à l'UVF.

Autour de moi des messieurs en casquette ou béret basque, des dames arborant des cocardes tricolores en laine faites au crochet, une débauche de drapeaux tricolores brodés d'or, des calicots où l'on peut lire : « Pas de charité, nos droits », « transports gratuits », « fini l'âne et la carotte, fini l'aumône ». Les gens sont gais, insolents même à l'égard des automobilistes trop pressés. Le service d'ordre est vigilant. On vient me demander pourquoi je prends des notes...

Au meeting, à la Mutualité, le président de l'association fait son discours dans une ambiance très combattive. Il rappelle le temps d'avant-guerre où les enfants commencaient le travail à 12 ans, la lutte pour les congés payés, pour la semaine des deux dimanches (les 40 jeures), la sécurité sociale. Une évocation de l'histoire, une grille de lecture discrètement suggérée : au nom d'Ambroize Croizat, longs applaudissements.

Toutefois, en dépit du succès de la manifestation, il y avait un peu moins de monde que l'an dernier ; visiblement, les mesures du gouvernement ont quelque peu porté : campagne humanitariste à la télévision, troncs du Fonds national de la viellesse, relèvement du minimum viellesse à 8050 F le premier janvier. Mais les réalités sont là : même relevé, le minimum ne représente que 49,05 % du SMIC. En outre, le relèvement s'accompagne de la baisse du plafond des ressources à partir desquelles ont peu toucher l'allocation, et donc du nombre des bénéficiaires. L'UVF demande donc que le minimum vieillesse soit porté à 80 % du SMIC et puisse être cumulé avec une autre pension.

Une avalanche de télégrammes de province est arrivée. Ils permettaient de dresser une carte des personnes âgées en France : tout le Sud-ouest, l'Yonne, l'Ardèche. La fédération de Toulouse, dans un message très applaudi explique « que les personnes âgées ont les mêmes intérêts que tous les travailleurs ». Ça sonne très Union du peuple de France. Mais on ne parlera ni du Parti, ni du Programme commun.

Du moins à la tribune. Car pres de moi, une dame s'indigne : « Et le parti ? Il n'ose pas en parler... Il faut le dire, mon vieux ! »

M.V.

Les décrets de réforme de l'enseignement secondaire

Les voilà ! Trois projets de décrets d'application de la réforme de l'enseignement concoctée par le ministre Haby sont désormais publics. Trois textes qui, après la loi volontairement vague et imprécise votée en juillet dernier, montrent bien que nous avons affaire à la version la plus achevée de l'offensive de la bourgeoisie en direction de l'école.

Nous consacrons à deux de ces décrets, concernant le premier cycle et le second cycle de l'enseignment secondaire, l'essentiel de notre « page du jeudi » consacrée aux luttes de la jeunesse. Parce qu'ilest urgent, dans les lycées, de riposter à ces coups bas. C'est d'ailleurs le sens de la tenue ce soir, d'une coordination des structures de luttes lycéennes de la région parisienne (fac de Jussieu, 18 heures).

LE PROGRAMME CACHE DE LA REFORME

« Il faut s'y prendre très tôt. On apprend aux enfants à traverser al rue. Louable initiative... Mais on ne leur apprend pas à traverser la société dans laquelle ils vont vivre, à connaitre le code de la route de la société moderne. Ils l'apprendront plus tard... mais leurs réflexes n'auront pas été formée à temps ». Ceyrac, président du CNPF, s'exprimait ainsi l'an dernier dans un interview au *« Monde de l'Education »*. Une façon de réclamer la mise au pas de l'école. Pour voir ces souhaits immédiatement exaucés, puisqu'à la même époque, Haby, René Haby présentait ses propositions *«pour une modernisation du système éducatif »*, où la mission de l'éducation était définie en ces termes : *« préparer (les jeunes) à l'entrée dans la vie active en adultes responsables de leurs comportement ».*

Cette réforme est, comparativement à celles plus ou moins avortées qui l'ont précédé, originale. Sa règle : l'habileté, la prestidigitation, les faux semblants. Haby maquille ses objectifs, compose une mise en scène où il est tour à tour pédagogue, et psychologue. Personne ne joue le rôle du *« sélectionneur »*, personne ne semble vouloir adapter l'économie aux besoins du marché du travail, donc du patronat. Ce voile mystificateur, Haby l'érige en se nourrissant de la crise de l'institution scolaire pour mieux la soumettre.

Ainsi, il s'appuie su le *« ras-le-bol »* des lycéens sur leur refus de la grisaille scolaire scolaire et de ses valeurs déconfites, pour ériger de deux ans en deux ans des paliers d'abandon scolaire, multiplier les portes de sortie et, avec l'aide de la loi sur la majorité à 18 ans, introduire une astucieuse auto-sélection, moins apparente mais tout aussi efficace. Ainsi il joue sur le réel traumatisme des examens en introduisant dans les collèges et lycées un contrôle continu, développer le bachottage favoriser une sournoise auto—orientation des élèves, acceptant leur sort.Ainsi il vante l'écolution de lévolution de l'élève *« à son propre rythme »*, fustige le dédain pour l'enseigenment technique et concret, appelle à déculpabiliser les retards en supprimant les redoublements, pour laisser jouer à plein les inégalités sociales et, masquer par l'idéologie des *« dons naturels »* la sélection en fonction du milieu social. Enfin, il tire argument de l'ennui régrant dans les cours, pour proposer un enseignement optionnel, menu culturel à la carte, qui réduit la formation, permet l'abandon de certaines disciplines

Par delà ces astuces, il s'agit en fait de redorer le blason d'une institution malade, qui ne doit plus apparaître comme responsable des échecs scolaires

Il s'agit ensuite de mieux intégrer les élèves à l'école, de mieux leur faire accepter les valeurs dominantes, de la concurrence à la productivité en passant par la hiérarchie. Concrètement, dans l'organisation des filières, la réforme cherche à réduire la population scolaire, mettre fin au trop plein dans l'enseigement long et supérieur, à orienter un maximum dans le technique court, les CAPet BEP en deux ans. Il faut aussi rentabiliser l'éducation, adapter plus étroitement les dépenses, supprimer le gouffre financier des redoublements.

Tel est le réel crédo de Haby, le programme caché de sa réforme. Comme nous le montrons ci-contre, il n'y en a pas meilleur preuve que les mesures prévues par les décrets d'applications sur les collèges et les lycées.

ECOLE HABY, ECOLE DES PATRONS !

LA SELECTION SOCIALE

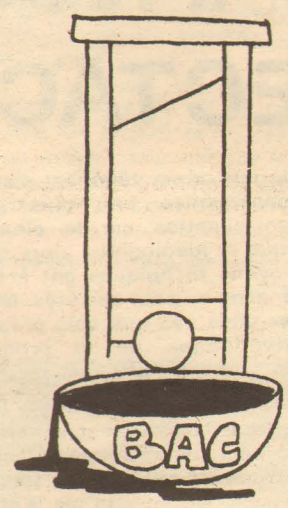

L'essence du décret sur les « collèges », établissements qui regrouperaient les classes des premiers cycles du secondaire, est de *« donner la même formation à tous les jeunes »*. Les anciennes filières, sanction de la sélection à partir de la sixième, sont donc supprimées. En fait, sur le papier, car le tronc commun est de façade. Elles sont réintroduites, et, avec elles, est maintenue la sélection sociale, qui prend la forme d'une sélection par l'âge, en fonction des différentes vitesses de progression qui sont liées à la condition sociale.

Les classes de transition, dépotoirs avant l'exploitation, auront le visage de groupes bénéficiant d'*« aménagements pédagogiques »*, pour lesquels la formation commune sera *« allègée »*. Des *« classes préparatoires à l'apprentissage »*, crées par la Loi Royer. D'autre part, dans le *« cycle d'orientation »*, les actuelles quatrième et troisième, des *« disciplines optionnelles »*, particulièrement *« à caractère préprofessionnelles »* sont prévues. Ces activités pourront comporter des *« stages »* qui *« éventuellement »* seront assurés chez des *« professionnels agréés »*, sur la base d'une *« convention »* avec l'entreprise intéressée. Deux voies aloi pour les élèves concernés : une orientation définitive vers les postes de manœuvre ou d'OS, ou le *« lycée d'enseignement professionnel »* nouvelle dénomination des CET Dans ces derniers, l'utilisation de locaux d'*« entreprises industrielles »* peut être autorisée par décision du ministre.

Enfin il y aura désormais un *« bac guillotine »*, véritable barrage à l'entrée en faculté. Le décret sur les lycées, correspondant aux études à partir de la troisième non comprise, prévoit deux parties, l'une à la fin de la première, l'autre à la fin d'une terminale *« optionnelle »* : chaque université pourra hausser la note pour telle ou telle matière dans ses conditions d'entrée. Le bac ne sera donc plus un diplôme universitaire, mais un examen de fin d'études. Selon les mots de Saulnier-Seïté, il *« ne sera plus le sésame ouvre-toi des universités »*. Par ailleurs, pour évacuer le *« trop plein »*, on ne pourra désormais redoubler la terminale qu'une fois !

L'ORDRE MORAL

C'est Ceyrac, patron des patrons, qui ouvre là aussi le ban : *« les programmes scolaires parlent peu de la société, de ses rouages, de son fonctionnement. Où explique-t-on ce que c'est qu'un chèque, une banque, une émission d'actions, un prix ? Nulle part dans les quinze premières années de sa vie, le jeune français n'entend parler de ces choses fondamentales »* (interview au *« Monde de l'Education »*). En un mot il faut adapter les « contenus » de l'enseignement, les plier aux valeurs dominantes.

Ce *« savoir minimum garanti »*, qui signifie une réduction de la formation générale, propice à la critique, s'illustre dans le décret sur les collèges par l'introduction de nouvelles matières telles les *« sciences humaines et économiques »* ou l'*« éducation manuelle et technique »*. Derrière les formules pompeuses, ces disciplines étaient définies ainsi dans le projet l'an dernier : *« sciences économiques et humaines : sécurité, contact avec les administrations ; sciences physiques : puériculture ; maths : calculs de rémunérations salariales »*. Il y aura aussi des *« sujets d'étude spécifiques »* choisis librement par le chef d'établissement, qui devront notamment tenir compte de l'environnement. On pense aux visites d'usines ou de Centres d'apprentis, véritables tribunes de propagande patronale, organisées actuellement dans les établissement pilotes.

Dans les *lycées professionnels*, les actuels CET, le projet prévoyait l'an dernier une réduction des heures de formation générale. Dans les autres lycées, le système du libre choix des options autorisera un contrôle continu, et aboutira à l'abandon de disciplines ayant peu d'élèves donc non « rentables », « inutiles ». Parmi les options, les textes de l'an dernier prévoyaient par ailleurs que certaines, *« technologiques »*, se passent dans les bâtiments « éventuellement extérieurs au lycée », comprenez dans les murs d'entreprises.

On a trouvé... L'ECOLE SEXISTE

Vuibert, vous connaissez ? un de ces *« éditeurs scolaires »* qui se font un fric fou en éditant des petits mementos de bachotage. Où les sujets sont tout prêts, avec parfois leurs solutions. Chez Vuibert, ça s'appelle les « annales ». Et en 1975, ils en ont publié une de ces annales : le *« livre du maitre »* **pour le** *Certificat d'Etudes primaires.* **Cet examen n'existe plus. N'empêche : on trouvera toujours des** *« instits »* **un peu pomme pour acheter cette littérature. Parmi les sujets proposés en Sciences des perles sexistes comme on en voit rarement. Jugez-en :**

I— Garçons : Vous voulez allumer une lampe électrique : elle ne s'allume pas. Quelles vérifications successives devrez-vous peut-être faire jusqu'à ce que vous sachiez d'où vient la panne ?

Filles : Bébé crie, peut-être parce qu'il a faim, parce qu'il a mal, parce qu'il a peur, parce qu'il trouve qu'on l'oublie, parce qu'il est capricieux. Qu'allez-vous faire pour répondre à son besoin, sans risquer de lui donner de mauvaises habitudes?

Et après on dira qu'être garçon ou fille à l'école, c'est pareil !

« TERMINAL » UN JOURNAL A BOYCOTTER

Des dizaines de milliers d'exemplaires, un affichage gracieux dans les lycées de France et de Navarre.... Un lancement publicitaire comme on s'en permet si on est large question fric... Des masses d'invendus qui n'interrompent pas pour autant la parution mensuelle...

C'est *« Terminal »*, le soit-disant *« journal des lycéens »*. Fait par des gens qui ne le sont pas, tous journalistes de profession, et sur lequel les lycéens n'ont aucun contrôle. Ça a de quoi surprendre, non ? Des articles, écrits *« en toute indépendance politique »* qu'ils disent, bien léchés, complets, où tout y passe : l'Angola, le Cinéma, la musique, le « do it yourself », l'exotisme des voyages, et *« plur faire carrière »*, un dossier sur les métiers qui indique les échelons à gravir pour devenir prof, certifié, agrégé, médecin, éleveur, comédien....

Un avenir tout rose pour que les lycéens oublient le chômage, et dans lequel ceux du technique auront bien du mal à se reconnaître. Un civisme de bon aloi, où l'on vous décortique le fonctionnement d'un conseil général et, pourquoi pas, le budget de l'Etat. Une actualité aseptisée, commentée posément, et qui perd ainsi tout son contenu explosif.

Alors ? « Terminal », impartial, neutre ? Non, tout benoitement, une opération du pouvoir en personne. C'est le cas de le dire quand l'on sait que le directeur de plublication, Gerard Rossini, a été détaché pour cette besogne du Secrétariat d'Etat à la jeunesse. Même qu'il était, au début du mois de mars, le responsable *« D'Expojeunes »*, organisée à la Bastille sous le patronage des Ministères de l'Education et du Travail. Objectif officiel : informer les jeunes dans les domaines scolaire et professionnel. En fait, une vaste foire de l'orientation, un racket où patronat et enseignement privé tenaient le haut du pavé. Et sur le marché : des jeunes, que des démonstra[illegible] cravatés et dents blanches en avant, racolaient sans pudeur, les prenant par le coude pour leur proposer tel ou tel Centre privé de Formation d'Apprentis, telle carrière mirobolante, telle filière-garantie-sans-échec.

Avec au milieu, *« Terminal »*, bien sur, gratifié du stand le plus imposant.

« Terminal », donc, une tentative d'un homme du pouvoir qui sait que les discours d'Education civique n'ont plus directement prise sur les élèves, une façon de présenter sous un jour libéral les réformes du pouvoir, un moyen pour semer la confusion. Qu'on en juge par quelques extraits sur l'orientation : *« il ne faut pas s'affoler, il n'y a jamais de point de non-retour »*. Sur la sexualité : *« coucher ensemble... est un acte de vie... L'acte sexuel, ce n'est pas seulement deux corps en transe, il engage bien au-delà »*. Et une once d'anticommunisme : *« Superbe lapsus de JOJO Marchais... au fait, doit-on écrire LAP.SU, LAP.S., ou LAP.C. ? »*

Très drôle, et au fond, très réac. De bonnes raisons pour organiser dans les bahuts le boycott de ce journal.

LE SPECTACLE

Dire que la journée d'action du 8 avril est parfaitement justifiée par la situation objective et le mécontentement des travailleurs n'empêche pas de se poser des questions sur la tactique de la direction de la fédération. Questions évidentes lorsqu'il faut bien constater que la CFDT, importante à la télévision, et les syndicats CGT des trois chaînes refusent d'appeler à la grève et aux manifestations d'aujourd'hui. Le souci de renforcer l'organisation syndicale est louable. Mais il doit être une conséquence des luttes la défense des intérêts des travailleurs. Or de ce point de vue, la CGT du spectacle traîne un contentieux, qui permet aujourd'hui à la CFDT, sous de faux prétextes, de se dérober. Il suffit de rappeler que, lors des luttes qui ont présidé aux négociations des conventions collectives, à la télévision, la CGT a été incapable, mais surtout, n'a pas vraiment voulu impulser une lutte d'ensemble, alors que la combativité était très importante, et même ne s'est pas battue sur une question essentielle, celle de « personnalisation » des salaires. Expliquer aujourd'hui qu'il n'est pas nécessaire que la grève soit totalement suivie pour lancer un appel, alors qu'il y a trois mois on prenait prétexte de l'inégalité des niveaux de conscience pour refuser un tel appel, (alors que de nombreuses grèves se déroulaient sur les chaînes) ne peut laisser qu'un goût d'amertume chez de nombreux travailleurs. Le refus des syndicats CGT des chaînes n'est-il pas la conséquence de ce découragement, puisque de leur propre aveu, le refus d'appeler se justifie par la peur de faire un bide ?

Quant à la CFDT, son refus est inadmissible dans la mesure où elle se déclare publiquement d'accord avec les objectifs, mais *« aurait aimé être assurée que l'objectif prioritaire n'est pas d'atteindre les 3 millions d'adhérents à la CGT »* (déclaration du BN du SURT-CFDT). Les intérêts de boutique continuent de prévaloir. La CGT ne pourra convaincre de sa volonté réelle de lutte, autrement que verbalement, dans les suites du 8 avril, que sur la base de l'organisation et du développement d'action, correspondant à l'état de combativité réelle, en vue de leur généralisation dans un cadre unitaire. Ce n'est qu'à cette condition que, le 8 avril ne sera pas un nouveau baroud d'honneur.

MICHEL TALBOT.

Claude Quémy, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale du spectacle CGT

« NOUS VOULONS UN GRENELLE DU SPECTACLE »

ROUGE - Quels sont les objectifs de la journée d'action ?

C.Q. - Il s'agit d'obtenir l'ouverture d'une négociation globale sur l'ensemble de nos secteurs, afin de déterminer un volume d'emploi spécifique pour chacun d'eux. L'aggravation de la politique dite culturelle du pouvoir, depuis le démantèlement de l'ORTF, conduit à une aggravation considérable de la situation de l'emploi pour les travailleurs du spectacle. Il n'y a pas seulement des raisons économiques de rentabilisation de l'audio-visuel, mais aussi pour des raisons idéologiques : une politique de non-création. A travers les moyens audio-visuels, on peut effectivement tenir en main, ce qui est difficilement saisissable, en particulier le cinéma et les spectacles vivants.

Cette journée est donc beaucoup plus centrée sur la question de l'emploi, commune à toutes les catégories, plutôt que sur l'addition de toutes les revendications spécifiques à chaque catégorie ?

Oui, l'emploi est une question centrale. Mais il faut apporter quelques nuances : la politique globale du pouvoir entraîne certes une régression considérable du volume d'emploi pour toutes les catégories, mais certaines sont moins touchées que d'autres, alors qu'elles subissent toutes les conséquences de cette politique au niveau des salaires, des indices truqués, etc. ce qui est le cas pour certaines sociétés issues de l'ORTF, restées plus proches du statut du service public, comme TDF par exemple, ou la pression sur les salaires est considérable.

Le démantèlement de l'ORTF a été la première pierre de la politique de restructuration globale de l'audio-visuel, menée par le pouvoir. Quelle analyse faites-vous de cette politique gouvernementale ?

Le pouvoir a justifié le démantèlement en prenant pour prétexte des raisons financières : or les chiffres publiés depuis montrent que l'ORTF n'était pas en déficit. Ce sont donc des raisons politiques qui ont été déterminantes. Cette réforme vient de loin : il y avait eu des tentatives dans le passé, mais les syndicats avaient été assez forts pour s'y opposer. Mais après l'élection de justesse de Giscard, la bataille idéologique devenait une question de vie ou de mort pour le pouvoir. Il y a autre chose en plus des raisons idéologiques : les trusts internationaux détiennent les moyens techniques, comme Thomson et il avait besoin de rentabiliser ces infrastructures très coûteuses, notamment dans le cadre d'une politique européenne. Le cinéma n'est considéré que comme une marchandise industrielle comme une autre.

Alors le démantèlement a eu pour conséquence une plus grande centralisation sur le plan politique et idéologique alors que les moyens techniques ont été, eux, répartis en sept sociétés. Ne pensez-vous pas que cela prépare la privatisation de la production alors que la diffusion restera un monopole d'Etat ?

On en est déjà à un stade où des infrastructures publiques, financées par des capitaux publics, sont entièrement au service de l'industrie privée. Sur le plan idéologique, le meilleur moyen de bien tenir tout ça en main, c'est qu'il n'y ait pas de création : c'est ce qui se passe, on ne produit plus beaucoup d'œuvres de création actuellement. Ce qui rejoint le problème de l'emploi.

Après le démantèlement de l'ORTF, le pouvoir s'attaque au cinéma, et dans ce cadre, la SFP (1) issue de l'ORTF a un rôle central. Qu'en pensez-vous ?

Il y a les gros trusts de production qui, SFP ou pas, vont continuer de produire, et puis des centaines de petits producteurs qui ne pourront produire qu'en association avec la SFP. Qui choisit ce qu'il faut produire, sinon le Président de la SFP qui est nommé par le pouvoir ? Qui contrôlera ce choix ? Personne.

Si on fait une parabole en comparant à la gastronomie, la politique actuelle en matière de création, c'est la Tour d'Argent pour les classes aisées, Olida pour les travailleurs, mais avec le label Raymond Oliver. Par exemple, à l'Opéra, Edeline, président de la SFP, a un projet pour cabler les spectacles dans des salles où les travailleurs pourront aller voir la bonne société, regarder des grands galas. Mais,eux, évidemment, ne pourront assister à ces galas. Ainsi, un seul produit aura pour fonction de couvrir plusieurs usages, en dévoyant des besoins réels.

Il y a un problème syndical compliqué dans le secteur cinéma, les syndicats ont obtenu, dans les conventions collectives, le respect par les productions de l'engagement d'une équipe minimum, ce qui est une petite garantie du volume d'emploi. Cela est en général respecté, je crois, par les grosses productions. Mais, on sait que, malheureusement, souvent, les films d'auteurs ou les tentatives de création par de jeunes cinéastes sont faits avec de petits budgets et qu'ils ne respectent donc pas l'équipe minimum. Ils tournent souvent avec des équipes allégées. Le syndicat, en se battant sur ces films-là pour le respect de l'équipe minimum, ne prend-il pas le risque d'empêcher ces films de se faire ? Quelle est votre position en pratique, comment résolvez-vous cette contradiction ?

Cette contradiction n'existe pas uniquement au cinéma, mais dans tous les secteurs, les centres dramatiques, etc... La-dessus, nous avons une position qui découle de l'expérience. D'une manière générale d'abord, on peut dire que lorsque les conditions de travail ne sont pas bonnes, on ne sauve pas le produit, car il n'est souvent pas bon non plus. Le cinéma, c'est d'abord du personnel, des équipes suffisantes, sinon, même si le produit est terminé, sa qualité s'en ressent. En nous battant pour l'équipe minimum, nous nous battons pour la qualité, pour la création ; nous ne défendons pas seulement des heures de travail pour les travailleurs du cinéma. Bon ! Evidemment, il y a des exceptions et des films à équipe réduite ont pu être des chefs-d'œuvre. Il faut donc être réaliste et il nous arrive parfois de fermer les yeux. Mais en maintenant notre position sur les équipes minimum, nous incitons les créateurs à être éxigeants envers les Pouvoirs publics, les producteurs, etc...

A l'occasion de la négociation des nouvelles conventions collectives avec les sept sociétés de télévision, des luttes, des grèves se sont développées. Mais on a l'impression que la CGT n'a pas coordonné l'ensemble des luttes. Et finalement le résultat des négociations est assez disparate.

Oui, ce problème existe... La politique du pouvoir dans ce secteur est de tenter de diviser les différentes catégories de personnel, d'opposer les salaréis entre eux, politique rendue plus facile par l'existence de sept sociétés autonomes. Et puis, le niveau de conscience n'était pas équivalent dans tous les secteurs. Ajoutons que le démantèlement a également dispersé nos militants et que, dans certaines sociétés, nous étions moins forts que dans d'autres. Alors, c'est vrai, on a un peu ramé dans tout ça et les résultats ne sont pas équivalents partout.

Mais au moment des négociations, nous avons tout de même réalisé une bonne coordination de nos militants qui négociaient séparément dans chaque société. Et puis il faut aussi signaler la division syndicale, puisqu'à la télévision il existe un autre syndicat, le SURT-CFDT, avec lequel persistent des divergences...

Cette journée du 8 est donc un succès puisqu'elle montre toutes les catégories en lutte au même moment. Cela signifie-t-il donc que les divergences existant entre différents syndicats CGT ont été surmontées, notamment celles opposant les techniciens du film des techniciens de télévision ?

Oui... Enfin, il faut nuancer : ces divergences ont surement existé sur le terrain, surtout à la base, mais au niveau des directions syndicales on a vite fait une analyse commune des pièges du pouvoir et nous étions tous d'accord pour obtenir une égalisation par le haut des avantages acquis, dès la mise en place de la SFP. Mais à la base, ce n'est pas aussi facile à vivre, notamment parce que dans le cinéma, les techniciens sont des travailleurs intermittents, souvent au chômahe.

Mais au-delà de la défense des intérêts immédiats, il y a un problème très grave, c'est la volonté de standardiser le produit, ce qui est un danger terrible pour al création. C'est aussi contre cela qu'il faut lutter, et tous ensemble.

Le 8 avril, c'est un point de départ ? Comment se poursuivra la mobilisation ensuite, suivant quelles modalités ?

Pour nous c'est une étape, et nous pursuivrons l'action, car la sitaution est telle que nous voulons absolument obtenir des résultats. En un mot, ce que nous voulons, c'est un « Grenelle » du spectacle avec les pouvoirs publics.

Propos recueillis par Michel TALBOT

(1) S.F.P. : Société française de production.

1973 : les artistes manifestent contre les atteintes de Druon à la liberté de création

EN GREVE

Une table ronde avec des travailleurs du spectacle

LA CREATION ASSASSINEE

Nous avons réuni plusieurs travailleurs du spectacle (des techniciens du film ou de la télévision et des comédiens) pour débattre des conséquences sur la création artistique du démentèlement de l'ORTF, qui a été le départ d'une politique globale du pouvoir, pour rentabiliser l'ensemble des secteurs audio-visuels et du spectacle.

Gilles : **La création prend sa source non pas seulement dans l'abstrait, dans la cervelle d'un metteur en scène, mais aussi dans les besoins d'une population, par exemple, dans les relations qui s'établissent entre une troupe permanente et un lieu géographique, un quartier du e Paris... eh bien, les moyens donnés à l'ensemble des activités artistiques de cette sorte sont des plus réduits, c'est ce type d'intervention qui est le plus étranglé. Les crédits qui étaient donnés à raison de 50 % (part de l'Etat) et 50 % (part des collectivités locales) dans les Maisons de la culture (par exemple), ont été transformés par le fait que l'Etat a créé des « centres d'action culturelle » ou CAC. L'Etat ainsi ne donne plus 50 % mais 33 %. Parallèlement à ça, il crée l'organisme qui va centraliser la production artistique, l'ONDA, l'Office national de diffusion artistique. Il y a là une dizaine de personnalités diverses, maires, etc, et un seul professionnel, qui est comme par hasard le seul qui ne faisait pas partie du comité de Villeurbanne en 68, où s'étaient regroupés les animateurs de centres culturels ou maisons de la culture. C'est finalement le seul qui puisse choisir dans la production artistique et théâtrale, ce qui sera envoyé dans les maisons de la culture, telles qu'elles existent. Ces maisons vont être de plus en plus des coquilles vides, avec juste une infrastucture technique, qu'on remplira à la carte, en choisissant ce que l'ONDA propose.**

Pierre : Ce qui me parait fondamental, c'est que l'Etat a le plus cherché à détruire cette implantation de troupes de plus en plus nombreuses dans les villes où les liens peuvent se nouer avec la population.

Un spectacle moribond

Gilles : **Il faut donc bien voir que l'Etat du spectacle en France est moribond ; ça se voit au nombre invraisemblable de chômeurs, près de 80 %, chez les artistes et au salaire moyen - qui, quand on a fait la moyenne de tout le monde, grandes vedettes ou débutants, n'arrive même pas au niveau du SMIG. Et aux moyens dérisoires employés par toujours plus de théâtres, pour faire quand même du théâtre. Tout cela le public, les lecteurs de Rouge peuvent le voir. Ce qu'ils ne peuvent pas voir, c'est les conséquences profondes au niveau même de la création théâtrale, de l'écriture : la plupart des auteurs avouent aujourd'hui qu'ils se sentent comme déviés à la base dans leur façon d'écrire : pour avoir une chance d'être joués, il vaut mieux recourir à une sorte d'individualisme parisien à la mode, avoir une distribution légère, peu de décors... Dans la façon même d'écrire, la crise de moyens rejaillit, la création est atteinte dans son essence, pas seulement dans ses structures de soutien.**

Michel :Et les coproductions avec la radio et la télé ?

Gilles : Le public a une vision du théatre déformée, dans la mesure où, dans la plupart des cas, il ne reçoit que ce que la télé lui retransmet. C'est la majorité : les Français qui vont au théâtre sont un petit nombre. Dans la classe ouvrière, je crois que le grand record de fréquentation est détenu par Aubervilliers, avec un maximum de 6 % de spectateurs d'origine ouvrière. Les Français reçoivent donc le théâtre à travers la télé, de façon complètement déformée. « Au théâtre ce soir », c'est le repertoire qui vise des goûts précis du public, mais laissons ça de côté, parlons de retransmission de spectacles plus intéressants, de ceux qui, à tort ou à raison, ont attiré l'attention des gens qui trouvent dans leur présentation un intérêt sérieux. Les représentations théâtrales qui avaient un intérêt au théâtre et qui, sont diffusées par la télé avec trop peu de moyens, donnent du théâtre une image complètement déformée.
Pierre: Ce qui de plus enlève aux gens qui ont vu ça l'envie d'aller au théâtre...

Boucher des cases

Daniel: **En réalité, cette consommation bouche des cases d'une heure et demie ou de deux heures, avec un auteur, mettons Marivaux ou Brecht, et ça ne coûte rien, par rapport à ce que coûterait la mise en scène faite par la télé, ou même par rapport au coût du tournage sérieux de la pièce mise en scène au théâtre, avec le minimum d'adaptation qu'il faudrait. Ça fait du tort aux comédiens, mais aussi aux gens de la télé, parce que cette émission théâtrale va remplacer une émission de télé, donc autant de travail, d'emploi de moins. C'est la mort pour un certain nombre de métiers, décorateurs, costumiers, parce que le spectacle arrive en boîte. Ce n'est pas du travail « en plus » pour les comédiens. Et maintenant la télévision, et la radio, subventionnent des pièces de théâtres, coproduisent. Le théâtre se trouve donc soumis á l'autocensure. C'est pour cela que les revendications portent sur un « volume spécifique » de création à la télé. Qu'on sache au départ qu'on aura les moyens de monter tant de pièces, tant d'émissions, tant de films, tant de documentaires. Et qu'on diffuse ce qui se fait au théâtre : évidemment qu'il faut le faire. Mais en plus. Alors que là, en créant un sous-produit, on augmente le chômage.**

Un volume de production diminué

Paul: Il y a de toute façon cette donnée de fait : le volume de producion est en nette diminution. D'abord à la télévision, on a supprimé le service des documentaires de création. C'était quelque chose de parfaitement spécifique de la télévision, c'était ni un feuilleton, ni une pièce enregistrée, ni une dramatique, ni un film qui pourrait passer pour du cinéma, c'était un film sur un sujet, un essai cinématographique, hors du domaine de l'actualité, du reportage du journal télévisé. C'était un documentaire avec une équipe complète, dix ou quinze jours dans un endroit, avec un sujet, un documentaire. Ils se sont rendus compte que ça coûtait cher - pas plus cher que ce qui aurait été fait aux Buttes Chaumont avec un décor - mais ça n'avait aucune rentabilité. La chanson, ça se vend, ça rapporte aux marchands de disques, le théâtre, on l'a vu, ça bouche les cases, mais le documentaire de création, comme en faisait Faileric ou Gesbert, ça n'existe plus. Ceux qui passent encore, c'est soit ceux faits à l'étranger, sur les animaux par exemple, soit des commandes particulières de ces documentaires de création. Deuxièmement, on a supprimé récemment le service des dramatiques en vidéo. Il n'y a plus, à la télévision française, de dramatiques enregistrées sur image magnétique, en vidéo : ça ne se vend pas. P

*Gilles:***Par ailleurs, le fait d'avoir peu de moyens entraine d'autres conséquences. On fonctionne sous le signe de la récompense. Une jeune troupe se forme, un animateur qui a quelques idées réalise une expérience, se fait remarquer. La récompense, c'est au bout d'une, deux ou trois tentatives s'il a réussi à survivre entre temps, c'est une subvention. Puis un petit centre. Quand ça a bien marché, on lui donne un gros centre. La plupart du temps, cette logique entraîne automatiquement dans 99 % des cas, à fabriquer des produits culturels qui correspondent aux normes. Ces normes sont définies par une poignée de gens, parmi lesquels la critique théâtrale parisienne, ceux-là, de toute façon, ne peuvent pas tout voir, sont débordés de travail... Faire son papier en trois heures la nuit après avoir vu une générale comme on en voit trente par mois, c'est pas vivable. Or, c'est ainsi que sont fabriqués les critères de ce qui est « bien » pour la production théâtrale aujourd'hui. Il faut correspondre à ces critères : alors on est embarqué dans une logique avec la récompense au bout. Subvention plus grosse, accès à la direction d'une maison de la culture ou d'un centre dramatique, et quand enfin, on atteint le sommet de la récompense, qu'est-ce qu'on fait ? Logiquement, on s'y cramponne en ne faisant pas trop de vagues, en gérant la maison, en montant de temps en temps un spectacle plus ou moins avant-gardiste, plus ou moins engagé politiquement, mais qui, du fait même qu'il est enfermé dans une structure qui a officialisé des rapports avec un public passif qui reçoit des spectacles qu'une troupe a bâtis de son côté, ça fait une production théâtrale qui peut être de qualité mais qui sera garantie non subversive. Il faut arracher ce qui est le moindre des dûs, redonner à la création aussi bien théâtrale que cinématographique, télévisuelle que de variétés, du cirque et du théâtre pour enfants ou des marionnettes... ces moyens minimaux qui doivent leur être acquis. Mais il ne faut pas seulement augmenter un budget (certes il faut le faire!!), il faut voir à quoi ça va servir, et en priorité il faut que ça serve à réanimer des lieux qui ne le sont plus et á animer de nouveaux lieux , avec des gens sur place. Les créateurs, selon ce qu'ils sont, ce qu'ils font, agiront de manière différenciée, il n'y a pas de programme à donner à chacun.**

Pléthore de spectacles ?

Annie : Jusqu'à tout récemment il y avait, semblait-il, pléthore de spectacles, deux générales par soir. Ce qui semble contradictoire avec ce qu'on a dit sur le chômage et la diminution du volume de travail. Ce n'est pas contradictoire en fait. Parce que beaucoup de comédiens sont au chômage, ainsi que des metteurs en scène ou des auteurs : ils montent des spectacles coûte que coûte, avec très peu d'argent, sans respecter les conventions collectives, en n'ayant même pas le minimum syndical, uniquement pour travailler, se faire reconnaître comme comédiens, pour pouvoir utiliser ça comme tremplin, pour travailler dans une production plus riche.

Daniel : **Ça crée une sorte de vie artificielle au théâtre. Ça donne une impression de création intense. C'est illusoire.**

Michel : On dit parfois qu'il y a trop de comédiens, de gens de théâtre en France. Mais le nombre des acteurs a diminué d'un tiers depuis 68. Et de moitié pour les variétés. Et cette diminution continue constamment. Et même au temps où acteurs et comédiens étaient plus nombreux, ils étaient encore trop peu par rapport aux besoins réels d'un pays comme la France. Pensez à la carence en troupes de danse, de chant, d'accueil théâtral dans les villes de moyenne importance...

La télévision assise

Daniel : **On est passé, a dit un réalisateur, de la télévision debout à la télévision assise ; il voulait dire qu'autrefois il y avait des dramatiques, des choses que le réalisateur dirigeait debout, alors que pour ce qu'il fait maintenant, être assis suffit.**

Pierre : Le type même de l'émission chérie, c'est deux personnes assises dans un fauteuil devant un décor, toujours le même (pas de dépense !) et ce sont deux personnes parlent. Et alors là ils peuvent vraiment parler de n'importe quoi c'est pas grave. Ils ne seront pas vraiment écoutés. Plus il y a d'heures d'antenne, moins on est attentif. Antenne 2 commence à 10 h le matin ! Et dans cette grisaille de gens qui blablatent, qu'est-ce qui ressort ? C'est la pub. La pub, elle, a une forme originale, travaillée, elle n'est pas fabriquée par la télévision, elle n'est pas faite dans les conditions de tournage d'une émission télévisée. Prenez un exemple : quel est le minutage qu'on tourne pour une télé ? La norme est de trois ou quatre minutes par jour, norme que les techniciens se battent pour faire respecter ; en fait on arrive à en faire six ou dix. Mais une pub de trente secondes, ça demande beaucoup plus de temps de tournage. Et sa photo est meilleure au départ, elle est faite en 35mm couleur. Un type sort de Vaugirard, cameraman, trois ans d'études, pas besoin de lui pour filmer le journal télévisé : à la troisième chaîne il n'y a même plus de cadreur. La caméra est fixée sur le sol, il n'y a personne derrière. Le speaker, en face, a un écran de contrôle et se cadre lui-même. Et pour les zooms, on serre ou on deserre depuis la cabine du réalisateur. On forme ainsi des cameramen robots. Il reste encore quelques émissions qui se font comme autrefois. Mais comme il y en a de moins en moins, c'est le panier de crabes à l'intérieur. Pour avoir le boulot intéressant et rare. C'est nouveau, cette mentalité : les patrons ont bien réussi leur coup.

Achetez Rouge tous les jours dans le même kiosque

Dans l'objectif

PROVINCE

BORDEAUX

● Bien qu'organisée dans le cadre du festival néo-colonialiste patroné par Chaban-Delmas et le patronat, on peut assister à une intéressante programmation cinématographique des « pays d'expression française » :
20 h : *Soleil O* (Afrique)
22 h : *Le berceau de cristal* (France)
Les jours prochains seront réservés entre autres à la projection de : *Nationalité immigré, Kafr Kassem, On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire, etc.*

● Si vous n'êtes pas tentés vous pouvez aussi aller écouter Higelin et W.A.C. (jazz africain), entrepôt Lainé. Les places sont peut-être un peu chères : 20 F, 25 F.

LES BALLETS DE LA CITE

Certains les ont vu à la fête Rouge, d'autres au théâtre de la Tempête à la Cartoucherie en décembre dernier. D'autre encorre à Sarcelles, Bezons, Corbeilles-Essonnes ou Villiers le Bel. Ils représentaient alors: «Hélas? Journal dansé».

Depuis septembre dernier, les Ballets de la Cité sont fixés à Grand-Quevilly, près de Rouen où ils animent, avec le théâtre des Deux-Rives, l'Action-Théâtre Danse (atelier pour la région, animation dans les écoles/stages). C'est à la grange d'Aulnay de Grand Quevilly du 9 au 24 avril (sauf dimanche et lundi) à 21h que les Ballets de la Cité présenteront leur nouvelle création: «Si l'enfant pouvait me dire...»

Des enfants jouent au milieu de baluchons remplis de vêtement de couleurs et de vieux chiffons. Devant eux, un monde beaucoup plus fermé qui deviendra le leur : petit à petit, ils se laissent prendre et se retrouvent dans un espace dur et retréci qui finit par les étouffer. « Si l'enfant pouvait me dire » ,spectacle d'un univers qui enferme de plus en plus l'individu.

Spectacle construit en forme de triangle dont la base serait le jeu et le sommet une prison. La chorégraphie est de Catherine Atlani, le montage musical d'Anne Marie Fijal et Daniel Deshays avec des œuvres de Claude Bernard, Kent Carter, Carla Bley, Jean Sébastien Bach, Xenakis et Richard Strauss. Les costumes sont de Caterina Fusco, la régie de Bernard Vigier. Sur scène : Catherine Atlani, Gisèle Gréau, Geneviève Sorin et François Raffinot. Location au (35) 76 40 41- prix des places : 12F.- coll : 8F.

rouge

ETUDIANTS

LA GREVE S'ETEND ET SE DURCIT

Extension, durcissement, détermination. Trois mots pour caractériser la journée d'hier dans les universités. Des bagarres ont opposé les forces de répression et les étudiants à Toulouse et Grenoble. Des facultés, qui n'avaient pas bougé avant Pâques s'ébranlent, comme à Caen, ou à Lyon 3. Partout des démarches ont lieu en direction des enseignants pour obtenir qu'ils se joignent à la grève.

Le mouvement étudiant pour l'abrogation de la réforme du deuxième cycle atteint ainsi en trois jours une ampleur égale, et parfois supérieure à celle d'avant les vacances. Il pose objectivzment la question d'une riposte d'ensemble de tous ceux qui sont touchés par les réformes du pouvoir, dans la perspective d'une grève générale de l'Education nationale. En ce sens, les premiers concernés sont les enseignants du supérieur. Réunie le 6 avril, la C.A. du SNESup n'a pas voulu aller jusqu'à un mot d'ordre, pourtant justifié, de grève dans l'ensemble des universités. Elle a néanmoins lancé un appel à la grève pour la journée du 15 avril. Les lycéens et les collégiens sont eux aussi concernés après la parution des décrets Haby sur l'enseignement secondaire. A Béziers, à Epinay et Perpignan, certains d'entre eux sont déjà entrés en lutte.

La préparation de journées d'action nationales, autour des 14 et 15 avril, qui aillent vers ce « tous ensemble », sera au centre des débats de la coordination nationale étudiante ui se tiendra à Amiens, le 10 avril, à partir de 12 heures.

RAPPEL : *téléphonez avant 16 heures les informations sur les grèves étudiantes.*

- **Paris :** grève partout sauf à Créteil et Orsay. Fermeture du centre Clignancourt, où vigiles dt civils montent la garde. Une A.G. s'est quand même tenue sur le parvis.
- **Grenoble :** grève des trois universités. Bagarres avec les flics hier, après le blocage du boulevard qui longe la fac.
- **Marseille :** grève à la fac St-Charles, à l'UER de Sciences de Luminy, en chirurgie dentaire. Journée régionale d'action prévue avec Aix, le 14 avril.
- **Aix :** grève en lettres et Sciences Eco, manif hier en direction de l'ANPE, où les étudiants voulaient s'inscrire collectivement comme futurs chômeurs.
- **Limoges :** Lettres, Droit en grève, et à son tour Sciences. Forum des luttes aujourd'hui, de 14 heures à 17 heures à la Cité U.
- **Poitiers :** pas de grève, mais manif aujourd'hui avec les lycéens.
- **Toulouse :** la grève continue au Mirail-lettres, où hier des affrontements ont opposé les tudiants et la police. Dans un communiqué voté en AG, les étudiants racontent : « **le recteur Chalin ne manque pas d'arrogance. Après avoir porté plainte contre deux étudiants, pour avoir** té séquestré le 12 février par 2.000 étudiants, il n'hésite pas à venir parader aux abords de la Fac, pour inaugurer une nouvelle bibliothèque. L'occasion était belle de venir lui demander de s'expliquer sur ces inculpations. C'est pourquoi immédiatement les étudiants présents à la Fac sont allés le chercher là où il banquetait. Très rapidement des policiers font arrivés, dans le but d'empêcher cette entrevue. Alors que les policiers avançaient, kn des leurs en civil gardait son révolver pointé sur les étudiants. Ceux-ci n'ont pas hésité à répondre par l'offensive, équipés seulement de pierres, et faisant néanmoins chez les forces du dœsordre trois ou quatre blessés. » Des flics sont arrivés en renfort, et on attaqué avec des grenades lacrymogènes, au-delà des limites du campus. Finalement, après une protestation du président de l'université, la police s'est retirée. Une conférence de presse du comité de grève et du président s'est tenue publiquement, devant les étudiants.
- **Perpignan :** grève et manifestation aujourd'hui à l'appel de la coordination étudiante, du SGEN et du SNESup en direction du centre psychothérapeutique de Thuir en grève. La CGT, la CFDT et FO du centre accueillent favorablement cette marche de
- **Montpellier :** grève en lettres, sciences et droit. ainsi qu'une inscription massive à l'ANPE aujourd'hui.
- **Lyon :** a coordination des comités de grève appelle à participer à la manifestation des travailleurs de Rhône Poulenc

Procès de Richard Deshayes

PRETIUM DOLORIS

(le prix de l'outrage)

Le 9 février 1971, à la fin d'une manifestation organisée par le Secours Rouge pour soutenir la grève des Batignolles à Nantes, Richard Deshayes qui avait alors juste 20 ans, était défiguré par une grenade lacrymogène lancée horizontalement, en plein visage.

Le procès opposant la ville de Paris, civilement responsable, et Richard Deshayes a eu lieu hier, 7 avril, afin d'établir les modalités de son indemnisation.

Il faut oser ! Oser parler comme Me Boiteau, au nom de la ville de Paris, en prétendant que Richard avait sa part de responsabilité puisque la manifestation avait été interdite (Sauf qu'il fallait avoir un télex en poche pour le savoir car elle fut interdite au dernier moment). Il faut oser se faire pâtelin et demander au tribunal de « répartir les responsabilités » en « tenant compte des sentiments d'humanité, résultant de la gravité des blessures » !

Quand on sait...

Quand on sait qu'après l'accident, la police a tout fait pour qu'on ne sache pas la vérité : que Richard était isolé en train d'aider une jeune fille à se relever, qu'il a été passé à tabac au sol par les flics hilares, qu'il n'a reçu aucun secours médical.

Quand on sait que la police a grenouillé pour qu'on ne puisse pas établir que le policier Le Floch a bel et bien tiré délibérément, allant même jusqu'à essayer de s'emparer de la veste de Richard pour escamoter une preuve.

Mais Mr Boiteau est « humain ». Avec sa balance de justicier, il « répartit » les responsabilités... Et Le Floch a été amnistié. Il a même été promu officier de police. Brave Le Floch !

Le Tribunal a mis son jugement en délibéré sans toutefois fixer la date à laquelle il sera rendu.

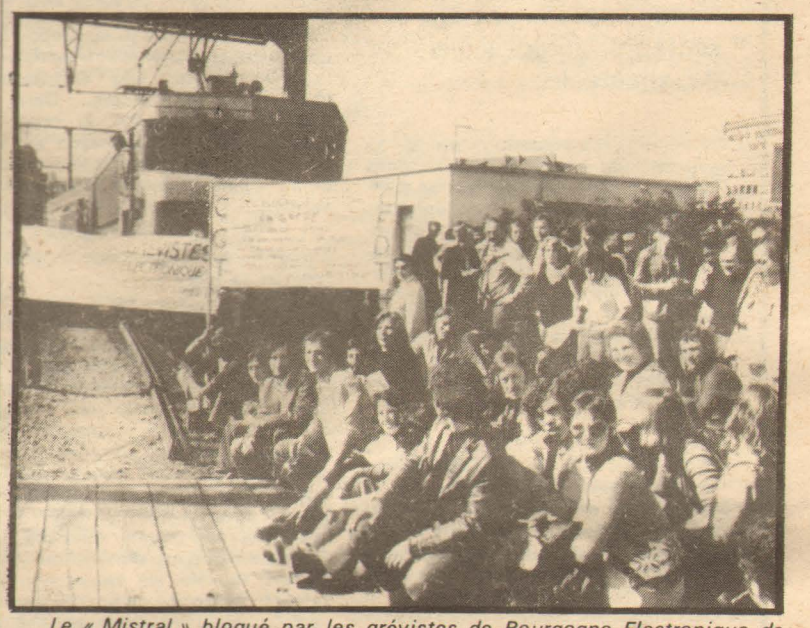

Le « Mistral » bloqué par les grévistes de Bourgogne-Electronique de 15h 40 à 16h. Vingt minutes de retard pour les privilégiés de ce train de luxe sur la route du soleil de Nice. Quatrième semaine de grève contre un patron intransigeant pour les travailleurs (AFP).

Grève totale chez Rhône Poulenc

Pour la première fois depuis bien longtemps l'ensemble du trust Rhône Poulenc sera en grève jeudi. Près de 70 usines sont touchées par un mouvement appelé par CGT-CFDT-FO-CGC-CFTC. Cette unité contre le plan de « restructuration » du PDG Gillet a entraîné une mobilisation importante qui se traduira par des débrayages massifs et des manifestations de rue d'une grande ampleur. A Paris, le rassemblement se fera devant le siège, avenue Montaigne.

LE 8 SE PREPARE A VAULX-EN-VELIN

Il reste actuellement 946 travailleurs à RPT Vaulx-en-Velin. Il y a eu 467 départs depuis janvier 75. La direction a utilisé plusieurs méthodes : départs volontaires, congés prolongés, pré-retraite, mutations et reclassements extérieurs. Le but de la direction est d'amener 300 ou 400 départs pour réduire l'effectif à environ 600 en septembre 76.

Elle avoue donc qu'il reste 220 cas « non réglés ». C'est pour le maintien de l'emploi sur place et dans la région que se battent les sections syndicales CGT et CFDT, sans entrer sur les considérations de rentabilité du trust RP. Sans doute est-ce en prévision de ces batailles sur l'emploi que la direction entame un processus répressif déguisé à l'égard des syndicats.

Le comité de lutte unitaire a permis de créer les conditions d'un rapport de force avec le trust et d'un début de popularisation. Son cassage par la direction CGT extérieure à l'entreprise, sans l'avis de la section locale, a réduit de beaucoup les possibilités d'action et de mobilisation. Certes l'unité CGT-CFDT est maintenue sur l'entreprise, mais cela n'a pas permis de durcir le conflit à partir de Vaulx-en-Velin.

Le problème qui se pose est comment arriver à la nécessaire généralisation de la lutte sur les entreprises de Rhône-Poulenc. Les journées d'action et les démonstrations ne suffisent plus. Face à l'attaque patronale, il s'agit de reprendre l'offensive à partir des points directement touchés, comme Péage-du-Roussillon, pour faire échec au plan de Renaud-Gillet qui mise sur une absence de riposte.

Correspondant Lyon

GRAND- QUEVILLY

L'usine Rhône-Poulenc à Rouen Grand-Quevilly abrite à la fois les ateliers de la division chimie minérale et ceux de la filiale générale des engrais SA. Elle regroupe 1 500 travailleurs. L'activité est essentiellement axée sur la fabrication d'engrais. Si les problèmes sont actuellement moins graves que dans la division textile, il n'en reste pas moins que des menaces s'accumulent à l'horizon.

En effet, l'industrie des engrais traverse actuellement une crise importante et la « relance » dans ce domaine se fait toujours attendre. C'est pourquoi le climat dans la boîte n'est pas à l'optimisme. D'autant que les dernières mobilisations, notamment en octobre 75 ont tourné court, malgré une combativité certaine d'une partie des travailleurs.

A la grève de vingt-quatre heures, proposée par la CGT, la CFDT a fini par se rallier. Il y aura une montée sur Paris avec participation à la manifestation. La CGC appelle les cadres à débrayer deux heures. Quant aux cadres, ils se contentent d'envoyer une lettre au directeur.

Correspondant Rouen

dernières nouvelles armée

Dernière minute

Hier, dans l'après-midi, on apprenait que 6 chasseurs du 6e BCA avaient été pris dans une coulée d'avalanche alors qu'ils manœuvraient dans le massif du Taillefer.

Le bilan s'élevait peu avant 21 heures à deux morts, un disparu, trois blessés graves et dix blessés légers.

REIMS : LES SOLDATS EMPRISONNES LANCENT UN APPEL PRESSANT A LA SOLIDARITE

Amis,

Nous avons dû signer les procès-verbaux de nos interrogatoires dans l'enquête préliminaire menée par la gendarmerie en ce qui concerne l'activité du comité de soldats du 1er GCM de Reims.

Depuis des jours et des jours, chantages, menaces et marchandages se succèdent. On nous promet de diminuer nos peines disciplinaires si nous collaborons et aussitôt après, on nous dit que nous sommes pumis pour l'exemple.

Nous affirmons que nos déclarations ont été faites sous la menace. Nous avons subi des pressions énormes de la part de la hiérarchie et de la Sécurité militaire. Nous ne connaissons pas même encore le montant des jours d'arrêts de rigueur dont nous sommes punis. Nous avons écrit à nos avocats pour signaler ces pressions.

Les déclarations que nous avons faites nous ont été arrachées. Nous ne nous y reconnaissons en rien.

Amis, faites-le savoir, écrivez-le, criez-le !

Les quatre de Reims

Chasseurs Benoit Gonin, Bizet, Millot, Rayon.
Caserne Jeanne d'Arc 1er GCM. Reims cédex 51090

souscription

ANCIEN TOTAL	34860,90
J.C. G. écrivain	2000,00
Militant LCR Beziers	300,00
Coopérant Alger	80,00
Militante CGT Paris	200,00
G.T. bureaux Renault	1450,00
Gilbert Marquis, PSU	50,00
Un para	300,00
J.H. Cherbourg	100,00
Souscripteur La Ciotat	100,00
P.V. Paris	200,00
CC Paris	100,00
L.R. Paris	100,00
Danielle, groupe femmes 18ème	50,00
Souscription militante	3650,00
Travailleurs santé Tours	920,00
Diffuseurs Montauban	3790,00
Diffuseurs Blois	700,00
Diffuseurs Poitiers	430,00
LC JJ Paris	200,00
Diffuseurs Toulouse	9157,40
Diffuseurs Orléans	200,00
NOUVEAU TOTAL	58938,30

BULLETIN D'ABONNEMENT

A découper et à renvoyer au journal « Rouge » 2, rue R. Lenoir, 93 100 MONTREUIL (Service Abonnements)

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE : RUE..... N°....

VILLE..... CODE POSTAL.....

TARIF (encadrer la mention utile)

	NORMAL	COLLECTIVITES	ETRANGER
1 AN	300 F	200 F	500 F
6 MOIS	150 F	100 F	250 F
3 MOIS	80 F		130 F

Chèques à l'adresse de D. Bensaid, SANS AUCUNE AUTRE MENTION. (Pour les plis fermés, écrire au journal).